



SAINT ETIENNE DE CUINES

2024

RENSEIGNEMENTS UTILES

Secrétariat de mairie

**Myriam Frêne, Nathalie Bertino et Christel Tronel
vous renseignent.**

✉ mairie@saintetiennedecuines.fr

☎ 04 79 56 22 38 / Fax : 04 79 59 49 95

Horaires d'ouverture au public :

du 1er avril au 30 septembre :	du 1er octobre au 31 mars :
Lundi : 13h00 - 17h00	Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 8h30 - 12h00	Mardi : 8h30 - 12h00
Mercredi : 13h00 - 17h00	Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 13h00 - 16h00	Vendredi : 13h00 - 16h00



Bibliothèque

Responsable : Annie Leclercq

✉ bibliotheque@saintetiennedecuines.fr

☎ 04 79 20 55 91



Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h30 - 11h30
Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 16h00

Agence Postale Communale

Responsable : Annie Leclercq

☎ 04 79 56 22 74



Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 11h30
Mardi : 13h30 - 16h30
Jeudi : 9h00 - 11h00 et 13h30 - 16h30
Vendredi : 8h30 - 11h30

SCANNEZ MOI



Retrouvez l'actualité de la commune sur son site internet :
www.st-etienne-cuines.fr

Bulletin municipal 2024 édité par la mairie de Saint Etienne de Cuines.

Directeur de publication : Dominique Lazzaro - Rédacteurs : membres de la Commission Information et Communication : Françoise Combet-Blanc, Pierre-Benoît Clément, Nelly Rol, Solenn Clavel, Annie Leclercq, Mireille Morin-Collomb, Henri-Marc Gauthier - Crédits photos : Dominique Lazzaro, Françoise Combet-Blanc, Pierre-Benoît Clément, Henri-Marc Gauthier, Solenn Clavel, Mireille Morin-Collomb, Séverine Budon - Mise en page : Recto Verso Services www.rectoverso.biz - Tirage : 1000 exemplaires.

MOT DU MAIRE



Le bien vivre ensemble est au cœur de tous les sujets. Il est fait de tous petits riens et si chacun, à son niveau, fait preuve de civisme, de citoyenneté, de responsabilité, alors cela contribuera à améliorer son cadre de vie.

Le savoir-vivre est une façon heureuse de faire les choses.

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le 5 janvier 2024. De nombreuses personnes ont répondu présent à notre invitation et je les en remercie chaleureusement. Cette cérémonie est un temps important pour la vie de la commune, un moment de rencontre, d'échange, de souhaits sincères et de bonnes intentions. Elle est également l'occasion de dresser un bilan sur les réalisations et actions que vous retrouverez tout au long de ce bulletin.

La commune s'engage dans la transition écologique. La crise climatique qui nous impacte tous nous oblige à repenser notre modèle de développement. C'est pourquoi, suite à l'audit énergétique réalisé en mars 2023 par le

Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES 73) et son prestataire AD3 Conseil, le conseil municipal a pris la décision de lancer une étude de rénovation énergétique de notre groupe scolaire, avec l'aide d'AGATE. Cela représente un investissement d'environ 1 000 000 €. À ce jour, nous recherchons un maître d'œuvre.

Une demande de subvention est également en cours pour remplacer l'éclairage public actuel par un éclairage à LED. Ces travaux s'échelonnent sur plusieurs années. Ce projet met en valeur notre volonté de dégager des économies substantielles sur le coût de l'éclairage public avec des appareils moins énergivores.

L'apparition des rayons de soleil présage une période propice à la détente et permet de profiter des bienfaits des espaces extérieurs.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro.



COMMISSION TRAVAUX

Travaux d'enrobé

La rue des Écoles et celle des Érables étaient gravement endommagées. Leur réfection a été confiée à l'entreprise EIFFAGE.



**PLACES
RÉSERVÉES**

SORTIES D'ÉCOLES

DE 8 h À 8 h 45,
DE 11 h À 11 h 45,
DE 13 h À 13 h 45
ET DE 16 h À 16 h 45

À l'occasion de ces travaux, sept places de stationnement ont été créées rue des Écoles. Elles sont dédiées aux parents, aux horaires de rentrée et de sortie des écoles (un panneau est apposé à cet endroit).

Deux places *ARRÊT MINUTE* ont aussi été créées devant l'école maternelle et treize places ont été matérialisées sur le parking du centre de secours. Les enseignants ont apprécié ces modifications qui améliorent la sécurité devant les écoles.

Coût total de ces travaux : 166 786 €

Le trottoir devant les maisons du Pic du Frêne, à côté de l'agence postale communale, était très endommagé. Courant décembre, malgré les conditions climatiques difficiles, l'entreprise EIFFAGE a remplacé les pavés par de l'enrobé. Coût : 6 000 €



Marquage au sol

Cette année encore, une campagne de marquage au sol a été réalisée. Coût : 5 990 €

Travaux sur la voirie

Suite à l'affaissement d'une partie de la chaussée à La Rochette, l'entreprise JAMEN a été mandatée pour effectuer les travaux de terrassement et de bétonnage. Coût : 15 244 €



Il a aussi fallu dégager le chemin qui mène à la microcentrale suite à un éboulement.



Entretien des toitures

Les chenaux de la mairie étaient en très mauvais état. L'entreprise JEANNOLIN a été chargée de leur réfection. Coût : 15 500 €

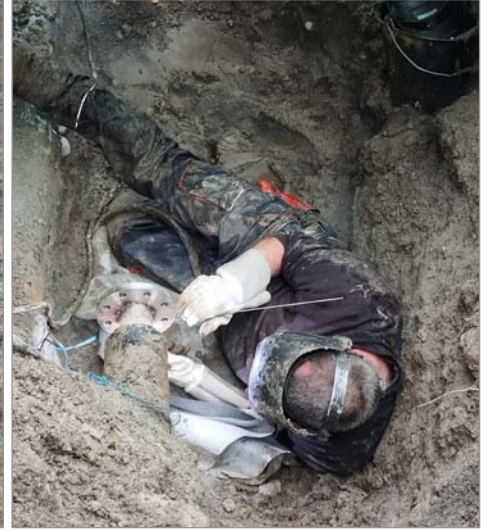
L'entreprise JEANNOLIN est également intervenue sur la toiture de l'église. Coût : 14 239 €

Des fuites sont apparues au cours de l'automne sur les toits de l'école primaire, des vestiaires du stade et de la maison Bozon-Verduraz où sont situés les locaux de DECLICC. Il a fallu refaire l'étanchéité et remplacer quelques ardoises. Les réparations ont été effectuées par l'entreprise JEANNOLIN. Coût : 32 150 €



Entretien du réseau d'eau

Une grosse fuite est apparue sur le réseau d'eau, près du collège, lors de la remise en service de la chaufferie bois. Trouver une entreprise qualifiée pour intervenir n'a pas été chose aisée. Finalement, l'entreprise LA TUYAUTERIE DU COISIN, implantée à Bourgneuf, a répondu favorablement à nos attentes. La réparation a été effectuée le lendemain de la découverte de la fuite, sous une pluie battante, grâce à Étienne PANINI qui avait préparé le terrain. Celui-ci a ensuite remis le sol en état. La chaufferie a dû être arrêtée pour permettre cette intervention mais heureusement, les abonnés n'ont pas eu à en souffrir. Coût : 9 396 €.



Plusieurs grosses fuites ont été réparées sur le réseau d'eau : au Fontagneux, à La Rochette, dans le virage de la route des Îles, sur le chemin du Stade et sur la conduite d'alimentation du réservoir de La Ravoire. Coût : 19 400 €.

Il y a également eu une grosse fuite d'eau chez un particulier à La Rochette.



Fontaines

Un bouton presseur a été installé sur pratiquement toutes les fontaines publiques de la commune et des hameaux afin de réduire la consommation d'eau. Coût : 4 100 €

Station d'épuration

Le suivi obligatoire de la pollution des boues et l'entretien électrique de tout le matériel motorisé ont coûté 14 710 € en 2023.

Au sujet de l'eau :

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, France 2 et France 3 ont diffusé un reportage intitulé *Le fléau de l'eau* lors de leur JT du 20 et 21 mars 2024.

Ce reportage nous a été proposé le matin même par une équipe de France 2 pour un tournage en début d'après-midi... Fallait-il, ne fallait-il pas participer, sachant d'avance que tout ce que nous dirions ne serait pas diffusé ?

Nous avons eu le courage d'accepter cette interview et je pense qu'il est nécessaire d'apporter quelques précisions afin de rassurer nos administrés.

Tout d'abord, ce taux de rendement de 16,6 % date de 2022, année où nous ne savions pas encore comptabiliser le déversement du trop-plein des réservoirs dans la nature.

Ensuite, à en croire les propos diffusés, nous, élus, serions restés les bras croisés sans rien faire... ce qui n'est pas le cas.

Depuis quelques années, et nous en avons déjà parlé, la commune met en œuvre diverses opérations afin de comptabiliser au mieux les mètres cubes d'eau et de remédier aux fuites et gaspillages, même si l'eau perdue n'est pas en totalité facturée :

→ La réfection à neuf du réseau d'eau des Cités-Bozon,

→ L'installation de compteurs sur tous les bâtiments communaux,

→ L'installation de boutons poussoirs et de compteurs sur les fontaines,

→ Divers travaux dans les réservoirs et chambres de vannes (un budget de 46 231 € est inscrit cette année),

→ L'intervention sur les fuites dès que celles-ci sont repérées. Les entreprises sont mandatées sans attendre, comme cela a été le cas les 21 et 22 mars derniers. Je remercie, au nom de la commune, l'ensemble des résidents qui a fait preuve d'indulgence à notre égard pour la gêne occasionnée.

La commune sait quantifier le nombre de mètres cubes d'eau qui entrent dans nos réservoirs suite à l'installation de compteurs.

La commune sait aussi quantifier l'eau consommée et facturée aux habitants.

La différence est en grande partie composée du trop-plein des réservoirs qui retourne dans la nature et qui n'était pas quantifié jusqu'en 2023.

Après divers travaux réalisés à ce jour, les chiffres qui seront déclarés dans la base SISPEA (*Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement*) confirment que le taux de rendement annuel 2023 dépassera la barre fatidique des 50 %.

Tous ces travaux ont un coût et malheureusement, le budget de l'eau n'est pas illimité, les seules recettes viennent de la facturation et non du budget communal.

Bien sûr, il y a des micro-fuites sur notre

réseau. Mais quelle commune peut affirmer qu'elle n'est pas confrontée à ce problème ?

Si notre réseau était vraiment *fuyard*, comme il est dit dans le reportage, comment se fait-il que nos réservoirs, qui sont contrôlés chaque semaine, sont toujours pleins, même en été par forte canicule ? Notre commune, quel que soit le réservoir qui l'alimente, a-t-elle déjà connu une rupture d'alimentation en eau potable en raison d'un réservoir vide ?

Même en cas de fuite, je n'ai jamais eu connaissance de manque d'eau chez un habitant, du moins pas avant que nous la coupions afin d'intervenir sur le réseau.

Par ailleurs, faut-il considérer qu'une eau qui retourne dans la nappe phréatique, ou dans nos ruisseaux est une eau perdue ? Je ne pense pas, bien au contraire puisqu'elle peut, via nos ruisseaux qui coulent vers le Glandon et vers l'Arc, alimenter d'autres communes qui elles, sont vraiment en manque d'eau.

Tous ces éléments, pourtant cités dans le reportage télévisé, n'ont malheureusement pas été relatés dans leur intégralité, ce qui engendre, à notre regret, de nombreuses incompréhensions et de mauvaises interprétations.

Dominique LAZZARO

Entretien des cours d'eau



La campagne de curage du Bial a été réalisée par les employés communaux au cours du mois de février. Il a aussi fallu effectuer le curage de ruisseau de Servion ainsi que celui du pont du canal des Moulins, et revoir l'étanchéité du réservoir des Jarboudières. Coût : 6 180 €

École



Une branche du tilleul de la cour de l'école primaire a cassé lors de la première chute de neige. L'ONF a constaté que l'arbre était malade, il a donc fallu l'abattre, à contre-cœur, afin d'éviter d'éventuels accidents. Coût : 1 380 €

D'après les souvenirs de certains Cuinains, cet arbre a été planté vers 1935.

Fleurissement

Cette année, comme de coutume les rues de notre village ont été fleuries et de nouveaux arbres ont été plantés dans la rue des Érables et celle des Cités Bozon. Coût : 8 500 €



Entretien et balisage des sentiers de randonnée et des pistes

Coût total (hors subvention) : 18 539 €
Subvention : 5 793 €

Dépenses diverses

En 2023, le remplacement de certains matériels a été nécessaire : une tondeuse, un souffleur, le chauffe-eau de l'école, la grille abritant les effets du collège à la salle polyvalente. Coût : 10 508 €

Le réseau informatique de la mairie a également été mis à jour. Coût : 9 757 €

Un deuxième défibrillateur a été installé dans notre commune. Il se trouve devant l'entrée de la mairie. Coût : 2 100 €

Entretien éclairage public, électricité et plomberie des bâtiments communaux. Coût : 32 000 €

Aires de jeux

Les jeux du parc de la tranchée couverte et ceux de l'école étaient devenus obsolètes. Nous avons dû les changer.

L'entreprise MAURO a préparé l'emplacement : terrassement, coffrage et création d'un dallage pour l'école et terrassement avec pose d'un géotextile pour le parc. Coût : 10 814 €

Ensuite, la société PRODULIC a fourni et posé les jeux. Coût : 44 257 €



Pare-ballons

Bon nombre de ballons atterrissaient chez les résidents du lotissement Le Clos des Lunes, la pose de filets devenait donc indispensable ! À la demande de M. le Maire, le Département a financé le matériel, tandis que la commune s'est chargée de son installation avec l'entreprise MANNO. Coût : 12 000 €



COMMISSION CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE

Forte d'une équipe engagée, la Commission Culture, Tourisme et Patrimoine a poursuivi ses manifestations par de nombreux rendez-vous en 2023.

L'Église Saint-Étienne :

- protection de la sacristie : pose de barreaux à l'extérieur avec la participation et la réalisation par Paul ROCHETTE,
- mise hors d'eau effectuée par l'entreprise JEANNOLIN.

Nous avons sollicité les services d'un géomètre et l'expertise de l'architecte du Patrimoine, Maxime BOYER.

Ainsi que l'avis d'un artisan, François BLANCHON concernant les corniches de la façade de l'entrée de l'église.

- la messe célébrée le 8 octobre 2023 par le Père FERRANT et la soirée concert du 19 décembre animée par Laurent JULLIARD et Marie-Laure BOUVIER ont redonné toute légitimité à notre église et ont eu de beaux échos dans la vallée relayés par la presse (TRAIT D'UNION, LA MAURIENNE et LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ).

Des moments de communion, de joie et de partage. De vrais succès.

Nous allons continuer notre chemin ! D'autres actions verront le jour en 2024 au rythme des saisons.



LES FORCES DU BACHEUX

Le projet de microcentrale électrique a vu le jour en 2011, porté par les communes de Saint-Étienne-de-Cuines et de Saint-Alban-des-Villards, associées à une entreprise spécialisée dans le domaine de l'hydroélectricité : LA COMPAGNIE DES HAUTES CHUTES DE ROQUES. Il a mûri après plusieurs années de réflexion et de travail.

La microcentrale hydroélectrique devait turbiner les eaux du ruisseau de Bacheux et compléter les réseaux d'eau potable. Il a été reconnu d'utilité publique.

Ce projet est devenu réalité. La microcentrale a été inaugurée en juin 2013, elle a été baptisée Jo BLANC, en hommage au précédent maire de la commune, et surtout un des membres à l'origine de cet édifice.



Le captage d'eau est situé à environ 1 440 mètres d'altitude. L'eau transite par une conduite forcée enterrée sur l'ensemble de son parcours et elle est ensuite turbinée dans une usine (bâtiment de 120 m² situé entre la départementale et le Glandon), avant d'être rejetée dans le Glandon, en amont du ruisseau du Nantet.

Depuis sa mise en service commerciale, la microcentrale a rapporté 382 200 € à la commune, ce qui a notamment permis de financer le City Stade, ainsi que le tracteur communal et ses accessoires.

Merci Jo.



GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Depuis le 1er janvier 2019, la compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations – GEMAPI – a été transférée au SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE.

Celui-ci dispose des capacités techniques et financières pour mener les actions destinées à assurer la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

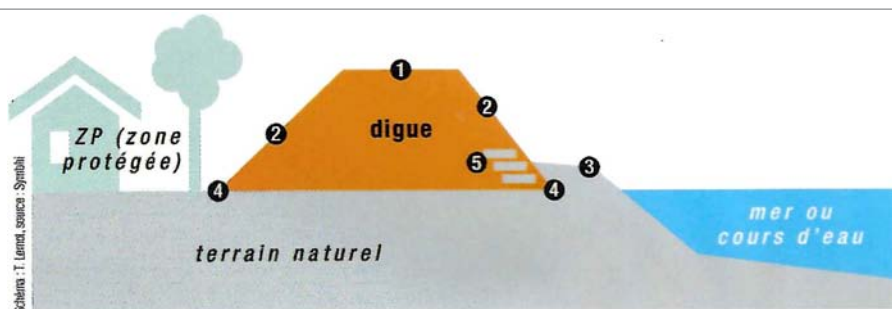
Le SPM est notamment gestionnaire des digues. À ce titre, il doit étudier précisément chaque digue afin d'évaluer son état, définir son niveau de résistance lors des crues, étudier les venues d'eau lors des crues et définir les secteurs qu'elle protège.

L'automne dernier a été particulièrement pluvieux. Résultat : de nombreux cours d'eau étaient en crue. Le Glandon n'y a pas échappé et son grondement a inquiété les riverains.

Des curages ont été réalisés par le Département au niveau des ponts qui séparent les deux Cuines et par la SFTRF au niveau de la tranchée couverte. Si des interventions étaient nécessaires en dehors de la zone incombant au département, elles seraient réalisées par le SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE.

Une digue est un ouvrage en surélévation par rapport au terrain naturel, construit en vue de prévenir les inondations.

Un système d'endiguement se compose d'une ou plusieurs digues conçues pour protéger une certaine zone contre les inondations, et cela jusqu'à un niveau d'événement précis appelé le niveau de protection. Celui-ci s'exprime en débit (m^3/s) ou en hauteur d'eau.



1 Crête de digue supportant généralement une piste. **2 Talus de digue** : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. **3 Berge**. **4 Pied de digue**. **5 Protection anciennes** : perré, lauzes...

Schéma d'une digue et de la zone protégée (France Dignes)



L'AFP DU CUCHET

AFP : Association Foncière Pastorale

Une AFP est un regroupement de propriétaires de terrains (privés ou publics) sur un périmètre agro-pastoral, dans le but d'aider à la mise en valeur et à la gestion des terrains inclus dans le périmètre.

C'est un établissement public à caractère administratif, qui fonctionne comme une municipalité, avec un budget et des comptes administratifs contrôlés par le TRÉSOR PUBLIC. Ce n'est pas une association sous le régime loi 1901 bien qu'elle soit administrée par un bureau, aussi appelé syndicat, et que l'assemblée générale se tienne chaque année.

En 2021, la Savoie comptait 30 AFP.

La création de l'AFP DU CUCHET a été autorisée par arrêté préfectoral en 1994. Elle se compose de plus de 300 propriétaires et 600 parcelles. Située sur le versant des Côtes, elle s'étend globalement de la sortie de Montarlot au Genevex. La carte précise est consultable sur le site internet de la commune, dans la rubrique AFP.

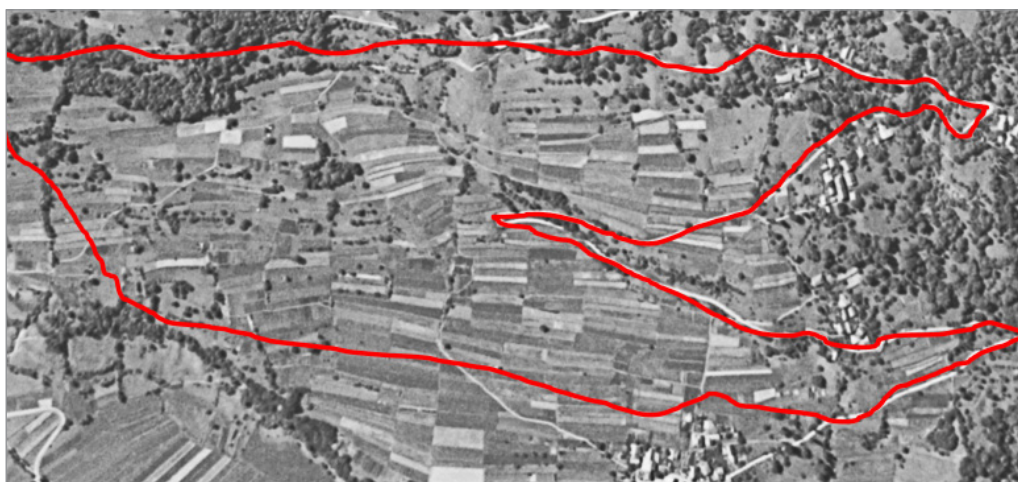
Sa création résulte de la volonté de propriétaires de se regrouper afin d'offrir des surfaces pâturables aux exploitants agricoles qui exerçaient sur la commune. Cette solution permettait aussi de lutter contre le reboisement des parcelles cultivables abandonnées au cours du temps. Les deux photos montrent le périmètre de l'AFP en 1965, alors qu'il était cultivé, par opposition à aujourd'hui.

En 2023, une majorité des propriétaires

a souhaité redonner un nouveau souffle à l'AFP DU CUCHET en actualisant ses statuts et en mettant à jour les numéros des parcelles suite au remembrement de 1999. Ce travail de mise à jour administrative se poursuivra en 2024 avec la mise sous convention des parcelles qui seront confiées aux exploitants et autres utilisateurs afin de valoriser l'espace.

Ultérieurement, des travaux de déboisement et de reconquête pastorale pourront être envisagés. Ils contribueront à offrir plus de pâtures, mais aussi à lutter contre le risque d'incendie sur le versant des hameaux des Côtes.

Enfin, dans le cadre de l'élaboration du PLU, l'AFP DU CUCHET a été relevée comme un atout majeur pour conforter l'activité agricole de notre commune.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Bilan de l'année 2023

Le CMJ est à l'écoute des autres jeunes et essaye de répondre à leurs souhaits.

Ainsi, les jeunes souhaitaient l'installation d'une nouvelle table et de bancs à proximité du collège. Chose promise, chose due : la table est installée. Elle a été entièrement financée par le CMJ et elle répond à un vrai besoin car elle est occupée en permanence.



Le CMJ s'intéresse au passé de sa commune. Les jeunes sont les relais de la mémoire.

L'entreprise de pâtes alimentaires BOZON-VERDURAZ née à la fin du 19e siècle, fermée au milieu du 20e siècle, marque encore le paysage de la commune.



Avec l'aide des professeurs de technologie et d'histoire du collège de Saint-Étienne-de-Cuines, le CMJ a réalisé un parcours de QR codes qui renvoient vers un site régulièrement enrichi.

Les emplacements des QR codes sont indiqués sur le site internet de la commune. Promenez-vous dans le village, flashez les QR codes et découvrez à quoi correspondait tel ou tel bâtiment. Pendant les vacances scolaires, vous pouvez aussi solliciter les jeunes du CMJ pour une visite des lieux.

Les jeunes du CMJ ont présenté ce parcours au BAILLIAGE et au ROTARY CLUB DE MAURIENNE. Ils ont été vivement félicités pour cette valorisation novatrice du patrimoine industriel de leur commune.

Un des bâtiments du collège faisait partie de l'usine et d'anciennes pièces de l'usine, murées, ont récemment été découvertes lors des travaux d'agrandissement de la cantine. Il s'agit d'anciens fours. D'autres pièces avaient déjà été retrouvées il y a quelques années lors de travaux sur une canalisation, avec des restes probablement de pétrins.



Le CMJ participe régulièrement aux cérémonies : dépôt de gerbe, aide à la remise de médaille, volontaires porte-drapeau, collecte du bleuet et réalisation d'expositions novatrices pour le 14 juillet et le 11 novembre 2023 (cf. *TEMPS FORTS* de ce bulletin).

Les jeunes du CMJ s'intéressent aussi au patrimoine naturel de leur commune.

Dans le cadre des projets jeunes éco-citoyens, ils ont proposé de mettre en valeur la biodiversité d'un chemin de randonnée bientôt revalorisé entre Servion et Barbouillon. Le projet a été retenu, il sera entièrement financé par le département.

Les jeunes commenceront leur présentation par une observation des écureuils qui peuplent la forêt de Saint-Étienne-de-Cuines.

Le CMJ participe à l'animation de la commune.

Pour les fêtes de fin d'année, il a organisé un concours de maisons décorées. Un panettone a été offert à M. et Mme GIRAUD, M. et Mme VOULOIR, M. et Mme COURT afin de les remercier. Leurs très jolies décorations ont contribué à embellir notre village et à rendre cette fin d'année plus joyeuse. La sélection a été difficile car les jolies maisons décorées ne manquaient pas.

Le CMJ a aussi participé à la décoration de la mairie.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Quelques changements législatifs

Les maires sont toujours responsables de la défense extérieure contre les incendies mais :

→ Ce ne sont plus les pompiers qui sont en charge du bon fonctionnement des bornes à incendie. La mairie a donc fait appel à la société privée DESAUTEL pour effectuer ce service. Les services techniques en ont profité pour repeindre toutes les bornes.

o Pour mémoire, chaque établissement recevant du public et chaque établissement d'activité économique doit avoir sa propre installation de défense contre les incendies adaptée aux risques évalués.

o Pour les particuliers, chaque lieu de vie doit posséder un système de détection et d'alarme contre les émanations de fumée. Si un extincteur individuel n'est pas obligatoire, il est toutefois recommandé car il est très efficace sur un départ d'incendie.

→ Tous les départements des régions du sud, sud-est et sud-ouest sont liés à des obligations contre la lutte des feux de forêt. Avec le changement climatique, la montée des températures, l'augmentation des périodes de sécheresse et la diminution des débits d'eau des rivières, ces obligations commencent à concerner des départements situés plus au nord. Ainsi en est-il de la Drôme et l'Ardèche dans notre région.

o Depuis 2022, et en prévision des modifications futures, certaines communes forestières comme la nôtre, ont l'obligation préfectorale de nommer un élu référent pour la défense contre les incendies et les secours. Cela a permis de commencer à travailler sur un plan de lutte contre les incendies de forêt et d'évaluer les prochaines améliorations à apporter sur le terrain.



ENTRETIEN DES FORETS

L'entretien des forêts est une obligation pour tous les propriétaires.

Ceux-ci doivent impérativement contrôler l'état de la végétation afin d'éviter des accidents : chute de branches ou d'arbres sur la chaussée.

Ils doivent prendre toutes les précautions contre les dommages d'une catastrophe naturelle :

- Éliminer régulièrement les branches mortes,
- Pratiquer un élagage régulier des arbres,
- Faire inspecter régulièrement les arbres par un élagueur professionnel,
- Abattre les arbres malades ou mal positionnés présentant des risques de chute.

Le propriétaire est responsable des dégâts causés par la chute d'un arbre et il doit prendre à sa charge les frais engendrés.



LA VIE DANS LES HAMEAUX

La Rochette

« En 2015, nous avons décidé d'acquérir notre propre maison et c'est par un heureux hasard que nous sommes tombés sur une annonce en Maurienne. Avant de visiter la maison, nous avons voulu découvrir la station de ski de Saint Colomban des Villards, située à seulement dix minutes en voiture et offrant un accès au superbe domaine skiable des Sybelles. La proximité de ce domaine et des stations environnantes nous a immédiatement convaincus.

Nous avons visité la maison de l'annonce, située dans ce charmant hameau niché en plein cœur des montagnes. Nous y avons vu un fort potentiel et un cadre de vie idyllique. Nous aimons particulièrement la proximité immédiate du village tout en restant excentrés, à la lisière de la forêt.

Les randonnées démarrent à la porte de la maison. Le cadre verdoyant et les bois environnants permettent de multiples activités avec nos deux enfants, et aussi de croiser quelques animaux sauvages, renards, biches, etc...

Vivre en altitude nous offre le privilège

d'avoir de la neige plus fréquemment pendant l'hiver, pour notre plus grande joie et celle de nos enfants. Toutefois, comme le dit si bien notre voisine, « Vivre à la Rochette, ça se mérite ». Lorsque la neige fait son apparition, la route devient plus ardue. Le chasse-neige, très sollicité, ne peut pas toujours nous dégager en priorité. Mais équipés de chaînes et de pelles à neige, nous faisons preuve de patience. Quand la neige est là, le spectacle est magique et unique, nous donnant l'impression d'être coupés du monde. La mise à disposition d'une fraise à neige améliorerait la situation en hiver et serait très appréciée par les habitants du hameau.

Notre hameau est un véritable terrain de jeu pour les enfants, où maisons principales et secondaires se côtoient dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Dès l'achat de notre maison, nous avons prévu de tout changer et de créer une extension. La route, parfois difficile d'accès pour les gros engins, a rendu les travaux complexes, mais notre charpentier a réussi à installer une grue. Grâce à lui et à son équipe, la maison s'est transformée en un incroyable

chantier durant plus d'un mois et demi. Nous lui en sommes reconnaissants, ainsi qu'à tous les artisans qui ont travaillé sur notre maison. Un défi de taille, car nous avons aussi tout cassé à l'intérieur pour tout refaire.

Au hameau, nous nous connaissons tous, nous aimons le calme, le bon vivre et le savoir-vivre.

C'est notre bulle d'air. »



Famille Delpech, Florian, Maillys et leurs enfants Timmy et Hope.

« Après 24 ans de vie en immeuble, nous avons besoin de quiétude. En 1999, notre choix s'est porté sur un bien situé dans le hameau de La Rochette. Pendant quatre ans, ce fut notre résidence secondaire, puis c'est devenu notre résidence principale. Pendant trois ans nous étions la seule famille à vivre à l'année dans ce hameau.

En ce lieu, nous avons trouvé ce qui nous convient : tranquillité, bien-être, exposition.

- Tranquillité : la route s'arrête dans le hameau, ce qui limite grandement les

passages. Le lieu est très calme.

- Bien-être : tout le monde se connaît. Il est facile de profiter de la nature. Les commodités sont à proximité (quelques kilomètres).

- Exposition : le hameau est protégé des vents dominants, rares sont les jours où nous avons du brouillard, l'ensoleillement est toujours présent au plus court des jours (11h30-15h30 en hiver et 6h00-19h00 en été).

Nous pouvons dire que la "vigilance voisins" est présente. Tout le monde sait qu'il peut compter sur ses voisins.

Chaque résident fait de son mieux pour valoriser le lieu.

L'accès, l'affichage public et le ramassage des containers ont été améliorés. Il faudrait encore améliorer la tonte des talus, la viabilité de la chaussée (hiver), l'état de la route, et l'entretien du chemin des Tuffes à la belle saison, qui est principalement réalisé par des résidents.

Une chose est certaine, il fait bon vivre à La Rochette et il faut que ça dure. Ce hameau a gardé son âme. »

Jean-Pierre Vidalenc

Les Côtes Dessus

C'est un hameau accroché au flanc de la montagne, qui avec le départ de ses habitants ancestraux, s'était un peu endormi. Seuls quelques descendants dont la vie professionnelle et sociale s'est accomplie ailleurs, revenaient lors des vacances pour continuer le passage de flambeau des générations

passées aux générations futures et pour se souvenir de leurs racines en terre de Savoie.

Mais depuis quelques années, le hameau retrouve un second souffle. Les descendants fidèles ont réhabilité les habitats pour les adapter au confort et aux besoins d'aujourd'hui. D'autres, en quête de nature et fuyant la « grande ville », sont venus s'installer en prévision

des futures retraites. D'autres, plus proches géographiquement, apprécient un pied à terre facilement accessible et néanmoins dépayçant. D'autres encore, ont trouvé ici la possibilité de construire une nouvelle étape de leur vie active.

Cette année, quatre foyers vivent là en permanence. Et lors des vacances, le parking est souvent saturé, preuve d'un nouvel éveil.



UN AUTRE REGARD

Après quoi, le déluge ?

Voilà quatre ans que les Municipales ont eu lieu. Ce n'est pas dans les deux prochaines années que la physionomie du village va se modifier : il est trop tard pour envisager de vrais changements qui adaptent notre commune aux enjeux contemporains, pourtant une urgence soulignée par les conseils en urbanisme chargés d'aider à l'élaboration du PLU de Cuines. Quel bilan dresser ?

Ce qu'on voit : le City Park, installé plus de quinze ans après ceux de nos voisins. La structure a trouvé son public, s'est améliorée grâce à l'action du Conseil Municipal Jeunes, mais reste trop restreinte pour d'autres usagers. Quelques rapiècements menés sur la route des Côtes, certaines chaussées refaites. Un peu d'entretien sur les réseaux d'eaux, qui restent cependant à rénover dans leur globalité ; faut-il que la 4C prenne en charge leur gestion ? Un beau tracteur flambant neuf. Un panneau d'information électronique, illisible en voiture, étrangement placé loin des services municipaux. Ah si : des lotissements en périphérie- pendant que le cœur du village reste exsangue. Cuines est un village-dortoir. Heureusement, le circuit des chemins permet de découvrir d'autres visages de la commune. Mais le repeuplement des hameaux fait surgir d'autres problématiques, comme la question des stationnements.

Pourtant, le terreau est favorable pour redynamiser la vie de village. Les initiatives de la commission Culture autour de l'église ont trouvé un accueil très favorable chez les cuinains. Les actions menées par le comité des Fêtes et l'APE rencontrent

toujours un public toujours plus large ; le carnaval de printemps a réuni de nombreux habitants, ce qui prouve la force de l'attente. Dès que le soleil pointe un rayon, la route de la Digue, l'avenue du Glandon, la route du Stade voient apparaître des promeneurs. Mais où sont les travaux d'envergure qui rendraient les rues aux piétons et mettraient en valeur le patrimoine, lequel se détériore d'année en année, voire disparaît à l'encan, car, n'est-ce pas, l'entretien, ça coûte cher ? Membre de la commission travaux, je n'ai été conviée qu'à deux réunions seulement depuis 2020, et c'était pour des projets engagés longuement auparavant (le toit de la salle polyvalente) : notre village serait-il donc épargné par les outrages du temps ? Rien ne se passe vraiment, on gère au jour le jour, pas d'ambition, aucune vision large tournée vers l'avenir n'émerge de l'administration actuelle de la commune. On attend le déluge.

À tous les cuinains qui se souviennent de l'énergie du village il y a seulement quarante ans, à ceux qui viennent d'arriver et qui souhaitent légitimement un cadre de vie agréable, on souhaite que les souvenirs rencontrent les vœux d'avenir. Sans avoir à attendre une intervention miraculeuse, juste la volonté énergique de suivre un cap cohérent et bien défini.

Florence LEMAIRE-LEVY



La Commission Finances vous présente le compte administratif 2023 et le budget pour l'année 2024

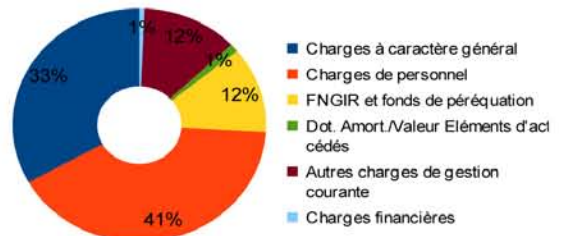
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

DE LA COMMUNE :

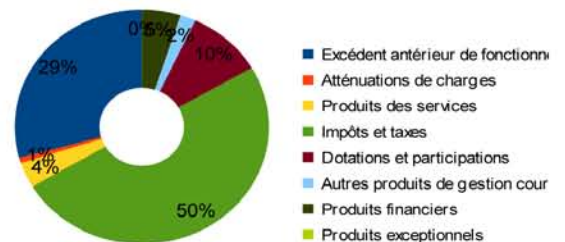
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 196 325,58	Dépenses	366 972,26
Recettes	2 004 117,65	Recettes	159 369,03
RESULTAT	807 792,07	RESULTAT	-207 603,23
RESULTAT DE CLOTURE		600 188,84	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	%
Charges à caractère général	395451,77	33%
Charges de personnel	488265,17	41%
FNGIR et fonds de péréquation	142175,00	12%
Dot. Amort./Valeur Eléments d'actif cédés	13456,79	1%
Autres charges de gestion courante	149145,48	12%
Charges financières	7831,37	1%
TOTAL	1196325,58	100%

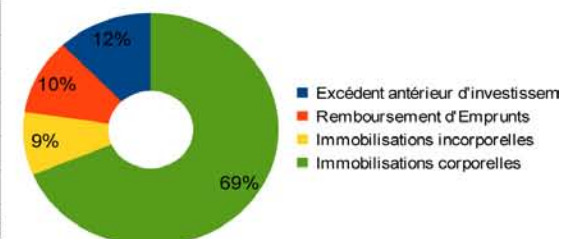


Recettes	Montant	%
Excédent antérieur de fonctionnement	586756,71	29%
Atténuations de charges	15291,95	1%
Produits des services	70146,35	4%
Impôts et taxes	999442,86	50%
Dotations et participations	194110,46	10%
Autres produits de gestion courante	40030,62	2%
Produits financiers	98051,70	5%
Produits exceptionnels	287,00	0%
TOTAL	2004117,65	100%

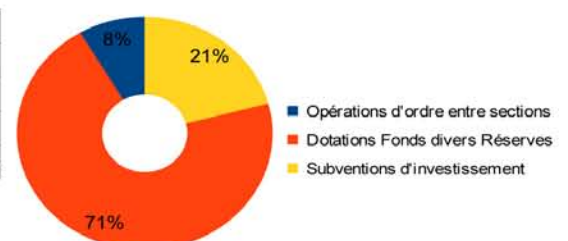


SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	%
Excédent antérieur d'investissement	44394,30	12%
Dotations Fonds de Réserves	166,56	0%
Remboursement d'Emprunts	38442,07	10%
Immobilisations incorporelles	32208,00	9%
Immobilisations corporelles	251761,33	69%
TOTAL	366972,26	100%



Recettes	Montant	%
Opérations d'ordre entre sections	13456,79	8%
Dotations Fonds divers Réserves	112661,27	71%
Subventions d'investissement	33251,00	21%
TOTAL	159369,06	100%



DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses	188 078,55	Dépenses	162 851,57
Recettes	283 089,99	Recettes	179 539,50
RESULTAT	95 011,44	RESULTAT	16 687,93
RESULTAT DE CLOTURE		111 699,37	

DU BUDGET DE LA REGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses	156 338,25	Dépenses	31 690,74
Recettes	163 196,33	Recettes	82 654,32
RESULTAT	6 858,08	RESULTAT	50 963,58
RESULTAT DE CLOTURE		57 821,66	

BUDGET PRIMITIF 2024

OPERATIONS	FRAIS ETUDE DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT	SUBVENTIONS GROUPEMENT DE COLLECTIVITES	RESEaux DE VOIRIE	INSTALLATION VOIRIE	AUTRE INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	MATERIEL INFORMATIQUE
PLU	30000					
Etude Eglise	15000					
Etude Ecole	50000					
Etude Cimetière	11000					
SDIS		56000				
Réfection voirie suite intempéries			30000			
Réfection Route de la Rochette			54000			
Aménagement sentiers			25000			
Route forestière du Monthyon			48000			
Bornes incendie Stade et Route des Iles			14000			
Eclairage Led			50000			
Travaux Cimetière				50000		
Plantations				8300		
Rénovation Stèle Monthyon				3500		
Appareil photos Conseil Municipal Jeunes					400	
Matériel PCS					600	
Enceinte					1000	
Divers					3000	
Informatique Ecole						10000
Informatique Mairie						5000
TOTAL	106000	56000	221000	61800	5000	15000



ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT ETIENNE DE CUINES CHEF LIEU

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AUX PIEDS DES VOUTES, LA RAVOIRE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-ETIENNE-DE-CUINES), soit 1070 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE SAINT ETIENNE DE CUINES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE SAINT ETIENNE DE CUINES » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 16

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2022, 2023

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 0,25 mg/L

Valeur maxi : 0,5 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 279

Valeur maxi : 0 microgramme/L

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 8

Valeur maxi : 0,23 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 17,9 °f

Valeur maxi : 18,1 °f

Quelques conseils

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 05/04/2024

UDI 073000746

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ÉCOLE MOÏSE COLLOMB



La commune a alloué la somme de 21 770 € à l'école Moïse Collomb en 2023 : participation aux sorties de ski, piscine, fournitures scolaires, etc...

Divers travaux ont aussi été réalisés pour un montant de 5 750 € : réfection de l'éclairage, remplacement d'un ordinateur, entretien du photocopieur, etc...



PS - GS Laeticia BOUTILLY - Sylviane GRAND



MS - CP Sybille PADEY - Sylviane GRAND - Clémence VOUTIER

Nous pouvons tous agir ! 

Aujourd'hui je fais **un gâteau** pour le goûter des enfants.
Adieu biscuits suremballés !





Nous pouvons tous agir !

Aujourd'hui j'utilise **une gourde**.
Adieu bouteille plastique !



CP - CE1 Françoise DA SILVA



CE2 - CM1 Aude-Hélène MATHIEU - Céline ALBERT

Nous pouvons tous agir !

Aujourd'hui je mange **une pomme** au goûter.
Adieu compote à boire !



CM1 - CM2 Carole BUISSON - Céline ALBERT

Cross



Fête de Noël



Indiana Mômes de la GS au CE1



Carnaval du CP au CM2



Sortie raquettes de la GS au CE1

« Dans le cadre de la fête de la raquette, l'office du tourisme de Saint Colmban des Villards organise, en partenariat avec Montagnes Nature et Hommes, des journées ouvertes aux écoles. Nous avons pu y participer le jeudi 26 janvier et nous sommes partis avec la classe des CP CE1.

Sur une demi-journée, les enfants ont pu découvrir la marche en raquettes en suivant les indices de vie laissés par les animaux sur la neige. Ils ont également participé à des ateliers pédagogiques pour découvrir les propriétés de la neige en construisant un igloo, ainsi que la faune de la forêt et son adaptation à l'hiver. »



Les Poissons de la PS au CM2

« Vendredi 24 mars, Alexis, étudiant en pisciculture, est venu nous présenter les poissons qui vivent dans nos rivières. Il y avait des truitelles, des gardons, des truites arc-en-ciel et des carassins.

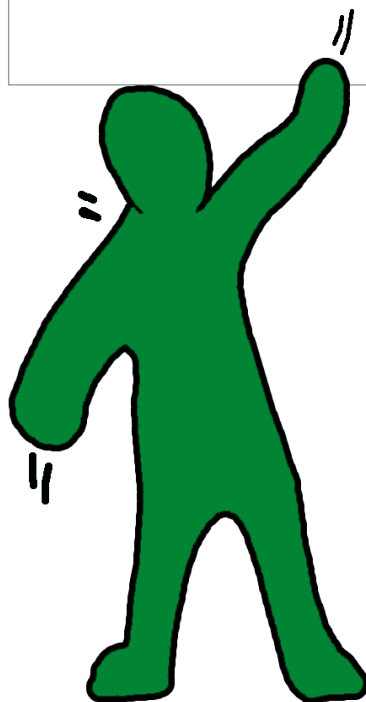
Il nous a expliqué comment ils se reproduisaient et ce qu'ils mangeaient. Il y avait aussi une espèce de fontaine au milieu de l'aquarium et il nous a expliqué que cela servait aux poissons pour respirer avec leurs branchies. »



Concert à l'école de musique de La Chambre de la PS au CM2

« Le 2 février, nous sommes allés jusqu'à l'école de La Chambre à pied (3 km!!!!) pour assister à un concert de Lucienne Renaudin Vary.

C'est une jeune trompettiste qui nous a enchantés avec sa musique. Elle nous a demandé d'imaginer une histoire et elle l'a mise en musique. »



Sorties neige du CP au CM2



Chasse aux oeufs de la PS au CM2



« Jeudi 6 avril, nous sommes partis nous balader en espérant trouver des œufs. Toutes les classes étaient réunies. Nous sommes donc tous partis de l'école. Nous avons ensuite fait une petite pause rafraîchissement !

Nous sommes repartis quand plusieurs enfants ont vu des œufs. Nous avons écouté les consignes de chasse puis c'était parti !!!!!

Pour terminer, nous avons fait une grande ronde et nous avons mangé tous les œufs récoltés !

Nous nous sommes régalés !!!!! »

Classe découverte Saint Front du CP au CM2



Balade contée du CP au CM2



Classe découverte Les Aillons de la PS au CP



NOUVEAUX COMMERCES

SAS PRO CLEAN



Séverine et Sébastien CHOQUET ont repris l'entreprise de nettoyage PRO CLEAN en juillet 2023.

Ils proposent leurs services aux collectivités, mairies, écoles, salles de fêtes mais aussi aux particuliers.

Cinq personnes y travaillent à l'année et 50 personnes supplémentaires ont été recrutées pendant les saisons d'été et d'hiver, pour des ménages le samedi dans trois stations de la vallée, ce sont essentiellement des Cuinains.

SALLE DE SPORT



Anciennement basés à Saint Jean de Maurienne, Eddy MONDET et Julien EXARTIER ont ouvert leur salle de sport dans un box de 250 m² situé dans les locaux de l'ancien MARCHÉ DU GLANDON. L'espace est équipé de nombreux accessoires spécifiques au CrossFit.

Les deux dirigeants, diplômés d'un brevet professionnel, assurent le coaching et les cours collectifs des petits de 6 ans, sur une base ludique, jusqu'aux séniors.

BIBLIOTHÈQUE

Cette année encore, il y a eu de l'animation à la bibliothèque.

Comme les autres années, le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), le centre de loisirs, la ludothèque, les classes de l'école primaire et maternelle, ainsi que les petits de la crèche, ont été régulièrement accueillis à la bibliothèque.

À l'occasion de *Familles en fête* avec DÉCLICC, la bibliothèque est sortie dans la rue. Hélas, le beau temps n'était pas au rendez-vous et il a fallu remballer plus vite que prévu.

Pour la *Semaine bleue*, une heure du conte, racontée par des Mamies, a été proposée et a rencontré un joli succès, toujours en partenariat avec DÉCLICC.

Sans oublier les adultes qui ont pu lire les livres sélectionnés pour le prix

Rosine PERRIER du Salon du livre d'Hermillon. Cette année encore, la bibliothèque participera au jury de ce prix, ainsi qu'au prix *La vache qui lit* du festival *Au bonheur des Mômes* du Grand-Bornand pour les enfants lecteurs.



Le Relais Petite Enfance (RPE) à la bibliothèque

Une fois par mois, depuis plusieurs années, les enfants et les assistantes maternelles fréquentant le relais petite enfance vont, avec beaucoup d'entrain, voir Annie à la bibliothèque.

Lors de ces sorties, ils peuvent

profiter d'une lecture animée collective préparée à l'avance par Annie et Magali, animatrice du RPE, puis de temps de lecture plus privilégiés avec leur assistante maternelle.

Éveil à la culture, sortie collective, découverte de l'objet livre et de personnages imaginaires qui aident à grandir, nombreux sont les intérêts de ces temps de partage appréciés de tous, enfants et adultes. Parfois, les

enfants de la crèche nous rejoignent et les échanges sont encore plus riches.

Tous les ans, dans le cadre de l'opération *Premières pages*, la bibliothèque, le RPE, l'EEA, la crèche et la micro-crèche offrent un spectacle à tous les enfants de moins de 3 ans du territoire. Ces spectacles offrent aux familles un moment privilégié entre les parents et leurs enfants autour du livre.



CRÈCHE LES COPAINS D'ABORD

2023, une année bien remplie !

Le taux d'occupation de la crèche *Les Copains d'abord* a atteint 76,8 %, malgré quelques périodes d'épidémies (bronchiolites, pneumopathies...) générant pas mal d'absences. Au total, 52 familles ont fréquenté la crèche et pas moins de 61 enfants.

Comme chaque année, il y a eu un peu de renouveau en matière d'aménagement.

- Après l'aménagement de la cuisine et du réfectoire afin de fournir le repas en liaison froide aux enfants, puis l'aménagement de la salle de bain côté grands il y a déjà deux ans, nous avons réaménagé le coin change du côté des bébés afin de le rendre plus sécurisé et plus ergonomique.

- La buanderie a aussi été réaménagée afin d'offrir un gain de place pour ranger les nouveaux chariots qui permettent aux agents d'entretien d'utiliser la méthode de pré-imprégnation.

Autre investissement qui concerne l'entretien des locaux : un générateur d'ozone. Cet appareil transforme l'eau en eau ozonée, aux propriétés nettoyantes et désinfectantes. Cette eau ozonée, totalement inoffensive, remplace quasiment tous les produits d'entretien, pour un meilleur respect de l'environnement et surtout une meilleure qualité de l'air pour les enfants.

- Autre nouveauté cette année : La mise en place du portail Familles où les parents peuvent accéder à leurs factures et autres documents importants, prévenir des absences de leurs enfants, etc...

- La structure a aussi investi dans une pointeuse afin que les parents pointent leurs heures d'arrivée et de départ au plus juste (volonté de la CAF).

En matière de projets avec les enfants ou les parents, suite à la création d'un espace SNOEZELEN (une salle de relaxation et d'exploration sensorielle avec des jeux de lumières) en 2022, l'année 2023 avait pour thème la nature. Autrement dit : faire entrer la nature à la crèche.

En juillet, à l'occasion de *Familles en fête*, les parents ont été invités à participer à la création d'un parcours sensoriel. Il s'agit d'un chemin avec différentes matières naturelles où les enfants peuvent marcher pieds nus. La soirée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié en présence de M. LAZZARO, le vice-président petite enfance.



Ce projet va continuer cette année afin de créer un véritable jardin sensoriel avec des carrés potagers plantés d'herbes aromatiques, fleurs, légumes et framboisiers. Un autre bac accueillera des objets de la nature avec lesquels jouer (feuilles, cailloux, bouts de bois, châtaignes... selon les saisons). Une table de pique-nique centrale nous permettra de goûter nos récoltes dans notre petit coin nature.

Les parents seront bien sûr invités à participer et à nous apporter des plants, graines... ou trésors ramassés lors de leurs balades nature.



Autre nouveauté en 2023 : la mise en place d'un partenariat avec l'EHPAD BEL' FONTAINE. Chaque mardi, du printemps à la fin de l'automne, une animatrice de l'EHPAD nous a rendu visite avec deux résidents. Ces moments d'échange entre personnes âgées et enfants sont toujours touchants. Vous pourrez voir des photos d'enfants qui tiennent la main aux séniors, ou de personnes âgées trop fières de porter un bébé dans leurs bras (toujours sous notre surveillance bien sûr). Nous avons aussi pu faire quelques activités ensemble : plantations, histoires, relaxation, chants...

Nous continuons aussi à créer du lien

avec la micro-crèche (activités communes, visites) et avec DECLICC. Nous recevons parfois les assistantes maternelles du relais et leur animatrice pour des ateliers, des journées ou des semaines à thème. Et parfois, c'est nous qui allons dans les locaux de DECLICC profiter d'ateliers mis en place, ou de la ludothèque.

La structure a aussi participé, comme chaque année, à l'opération *Premières pages*. Cette opération est proposée par la CAF, son but est de promouvoir la lecture en offrant un livre à chaque enfant né dans l'année. C'est ensuite à nous, structures, en partenariat avec la bibliothèque, l'école de musique et DECLICC, de faire connaître ce livre aux parents à travers une animation. Cette année le livre *Une goutte d'eau* a été présenté sous forme de spectacle musical. Les différentes équipes commencent déjà à travailler sur la réalisation du spectacle du livre de l'année 2024.



En dehors de toutes ces animations, la crèche c'est aussi, tout simplement, accompagner l'enfant vers l'autonomie dans toutes les tâches de la vie quotidienne (repas, sieste, toilette, habillage et déshabillage), tout ceci sans oublier d'encourager, câliner, rassurer...

C'est aussi aménager l'espace afin que les enfants puissent jouer en toute sécurité.

Et puis, à côté des temps de jeux libres dont les enfants ont tant besoin, c'est aussi proposer des activités afin d'éveiller leurs sens, leur motricité, leur imaginaire (peinture, lectures animées, musique, marionnettes, yoga, maquillage, cirque, voyages imaginaires à la montagne ou à la mer...). Voilà notre quotidien. Comme vous pouvez le constater, nous ne nous ennuyons pas !

N'hésitez pas nous contacter pour tout renseignement supplémentaire au 04 79 56 27 78.

Il reste des places pour de l'accueil occasionnel.

COLLÈGE

Ça bouge au collège !

Beaucoup d'actualités au collège cette année, à commencer par un nouveau chef d'établissement : Sylvain DONCKERS. Malgré son accent méridional, il arrive de l'académie de Lille. Nommé Principal au 1er septembre, il hérite d'un collège apaisé, où il fait bon vivre et où les projets ne manquent pas ! Il compte poursuivre et amplifier cette dynamique, notamment en repensant et en améliorant les espaces afin d'offrir à tous, élèves et personnels, un meilleur environnement de vie et de travail.

Comme les Cuinains ont pu s'en rendre compte ces derniers mois, de gros travaux sont en cours, avec la restructuration et l'extension de la demi-pension. La municipalité, partenaire du collège, a mis à disposition plusieurs espaces durant les travaux, notamment pour accueillir la cantine provisoire et un parc à vélos temporaire.

Les portes ouvertes auront lieu le samedi 4 mai de 9h00 à 12h00.

Elles vous permettront de découvrir tous ces changements et les nombreux enseignements et activités proposés au collège :

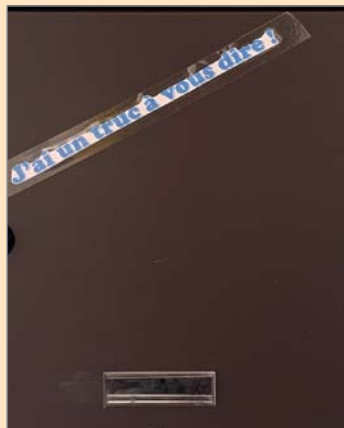
- Classes bilingues italien / anglais dès la 6ème,
- Latin dès la 5ème,
- Langue et Culture Européenne (Italien renforcé) dès la 4ème.

La CHAM (*Classe à Horaires aménagés Musique*) devrait agrémenter tout cela d'un petit spectacle mêlant musique et théâtre. Les professeures d'EPS vous auraient bien amenés au ski comme elles le font tout l'hiver avec les élèves, mais la saison est hélas terminée !

À moins que les visiteurs ne profitent du foyer des élèves pour se détendre un moment autour d'une partie de ping-pong ou de jeu de société... ou ne s'invitent à la demi-pension pour un moment convivial !

Et pour partager les petits tracas de l'adolescence qu'on n'ose pas toujours dire aux adultes, mais aussi les bonnes idées pour améliorer le collège, les boîtes à lettre « *J'ai un truc à vous dire* » recueillera vos petits mots.

L'équipe du collège se tient à votre disposition pour vous faire découvrir tout cela et les nombreux autres dispositifs, sorties et voyages proposés tout au long de l'année aux élèves.



La prévention et la lutte contre le harcèlement entre élèves est l'une des priorités du ministère de l'éducation nationale.

A ce titre, des boîtes aux lettres ont été installées dans l'enceinte du collège afin de recueillir la parole des victimes de harcèlement ou des témoignages d'élèves, tout en restant anonymes.



Du nouveau à DECLICC.

DECLICC a vu sa gouvernance évoluer avec l'arrivée l'été dernier de la nouvelle directrice, Oriane BURSINSKI, et d'un nouveau président, Sylvain DUBOIS.

Les différents secteurs composant DECLICC sont toujours présents, les connus comme les moins connus :

- La restauration scolaire : plus de 300 enfants sont inscrits et environ 250 repas sont servis quotidiennement,

- Le lieu d'accueil parents enfants : dans un lieu chaleureux, les enfants peuvent sociabiliser et les parents échanger sur la parentalité en étant accompagnés par des professionnels et des bénévoles formés,

- Le relais petite enfance accueille les enfants et leurs assistantes maternelles pour des moments de rencontre conviviaux et ludiques,

- Le secteur enfance jeunesse gère de très nombreuses activités : périscolaire, accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires. Pour les collégiens, rencontre au foyer du collège et animations des mercredis et jeudis après-midi, mais aussi organisation de camps l'été, éducation à la santé, aide à la scolarité, tous les apprentissages pour aider à grandir.

- Le secteur 16 / 25 avec le point écoute : accompagnement à l'autonomie, conduite de projets, et certainement

bientôt un atelier d'aide à la gestion de budget.

- Des ateliers parents enfants divers et variés : cuisine, arts créatifs, découvertes balades...

- Des sorties en famille ludiques et culturelles qui fédèrent les liens parents-enfants et / ou amis.

- La ludothèque met à disposition tout un panel de jeux de société à consommer sur place avec notre équipe pour apprendre à les utiliser, ou bien à emporter pour des parties effrénées en famille.

- Le secteur senior propose à nos aînés de prendre des cours d'anglais, de cuisine, d'informatique et de gym, de la sophrologie pour rester actif en bonne santé, des sorties cinéma et culturelles, des visites de courtoisie pour rompre la solitude et des rencontres intragénérationnelles comme lors de la *Semaine bleue*.

- DECLICC est aussi une antenne de France Services. Notre équipe vous accueille, vous accompagne et vous guide dans une multitude de démarches (CPAM, CAF, impôts, retraite, documents officiels, MSA, MDPH, France travail, France Rénov, justice, etc...).

Des projets, nombreux, sont en cours :

- La construction de la maison des jeunes devrait bientôt démarrer,

- Un ludotruck administratif devrait

sillonner les communes à l'automne pour rapprocher les services publics et la ludothèque des sites les plus éloignés du canton,

- Un projet de communication plus cohérent et abouti avec un site internet,

- Un projet culturel et festif avec une offre permettant de dynamiser notre canton et donnant une plus grande transversalité de 0 à 99 ans et + à notre association.

C'est pourquoi votre centre social DECLICC devient centre socioculturel.

Toutes ces actions sont possibles grâce à l'aide de nos financeurs (CAF, MSA, Conseil Départemental, communauté de communes La 4C), à notre équipe de 36 salariés et à nos bénévoles.

Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, nous vous accueillerons avec plaisir au 88 route de la Combe 73130 Saint-Étienne-de-Cuines.

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook : [Centre SocioCulturel Declicc](#).

Declicc

✉ accueil@declicc73.fr

☎ 04 79 56 35 06 ou 09 79 51 94 69

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h15

Mardi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h15

Mercredi : FERME

Jeudi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00



HONNEUR À NOS ANCIENS COMBATTANTS

Ils sont présents à toutes les cérémonies commémoratives, ils sont rarement à la une et pourtant, ils représentent et entretiennent le devoir de mémoire auprès de la population et en particulier auprès la jeunesse d'aujourd'hui, ils sont nos Anciens Combattants.

La section de Saint-Étienne-de-Cuines a été créée le 9 septembre 1976. À cette date, il y avait encore 5 combattants du premier conflit mondial et 15 de la seconde guerre mondiale. Au plus fort de ses effectifs, en 1982, la section comptait 58 cotisants. À cette époque, ceux-ci organisaient de nombreuses manifestations dont un concours de pêche

à l'étang qui attirait de nombreux participants, ainsi qu'un méchoui en Servion.

Aujourd'hui, notre commune compte 9 Anciens Combattants de la guerre d'Algérie. La section totalise quant à elle, 12 adhérents en comptant les veuves titulaires de la carte du combattant, dont une réside à Sainte Marie de Cuines. Nous sommes allés à leur rencontre pour évoquer leur engagement lors de la guerre d'Algérie en leur demandant de nous raconter, non pas leurs faits d'armes, mais une anecdote ou un souvenir qui les avait marqués.

Témoignages de ceux qui ont accepté de s'exprimer.

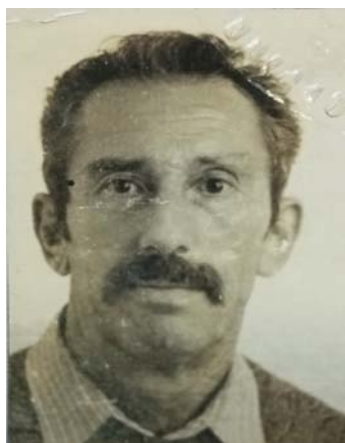


Nicole Bozon-Vialle pour son époux **Marcel** décédé le 6 novembre 2009 : Marcel a embarqué à Marseille le 14 juillet 1961 et a été libéré le 11 décembre 1962. Son épouse déclare, comme toutes les autres veuves d'ailleurs, que son mari ne parlait pas de cette période en famille. Elle pense que c'était pour lui de mauvais souvenirs, à tel point qu'il

allât jusqu'à refuser de reprendre le bateau à l'occasion d'un voyage touristique.



Paulette Panini pour son époux **Serge** décédé le 29 juillet 2014. Serge a embarqué le 11 septembre 1956 pour revenir de 1er janvier 1959. Elle raconte qu'il a vraiment dû vivre des expériences difficiles car il est toujours resté muet en famille concernant ces mois passés en Algérie.



Roger Excoffier a passé presque 2 ans dans une compagnie du génie, de mai 1960 à mars 1962. Son unité avait pour mission de construire des pistes pour désenclaver les villages du sud de l'Algérie perdus dans la montagne. C'était une zone très aride, le Dejbel, où on ne trouvait même pas un corbeau !



Arlette Germain pour son époux **Guy** décédé le 19 novembre 2018. Comme beaucoup, il a passé 2 ans en Algérie, du 11 septembre 1956 au 12 novembre 1958.



Moïse Verollet fait partie des quelques appelés du contingent à rejoindre l'Algérie après avoir fait ses classes au Maroc où il reste quelques mois pour apprendre son métier de canonnier. Il servira en terre africaine du 13 juillet 1957 au 7 octobre 1959.



Julien Chapuis a devancé l'appel pour terminer son service militaire au plus tôt. Il a embarqué le 9 septembre 1961, il est rentré le 5 septembre 1962. Sapeur dans l'arme du génie, il a passé la plus grande partie de cette période à remettre en état des pistes en construisant des radiers sur les oueds ou en réalisant des protections

des campements des unités.



Bernard Frêne est parti de la gare de Saint Avre le 3 janvier 1958 pour rejoindre directement l'Algérie. Il se souvient qu'il n'avait pas été prévenu de la durée du voyage et il a porté la même tenue de son départ de Maurienne jusqu'à son arrivée en Algérie, une chemise blanche qui changeait de couleur au cours des jours !

Il n'est resté que 3 mois car il a contracté une jaunisse, comme beaucoup d'autres soldats, sans doute en raison de la mauvaise qualité de la nourriture. Mais il avait profité de ces quelques semaines pour montrer de belles capacités physiques puisqu'il avait terminé 1er d'une épreuve de course à pied de 1 000 mètres organisée pour tout son régiment. Rentré en métropole après avoir perdu 20 kg, il a terminé son service militaire à Lyon.



Bernard Martin a été très marqué par l'embarquement à Marseille et son départ de sa terre natale. Arrivé en Algérie le 19 mai 1961, il en repart le 30 septembre 1962. Comme certains d'autres anciens combattants de la commune, il a connu la période après le cessez-le-feu du 19 mars. Bernard se souvient d'une situation

très particulière où ses camarades et lui, soldats français ne pouvant plus porter les armes, patrouillaient et étaient contrôlés par les activistes de l'OAS eux aussi français, mais en armes.



Georges Vial a embarqué le 21 septembre 1959 pour revenir le 19 août 1961. Bien après son retour, alors qu'il était déjà marié, il recevait encore des lettres de son capitaine qui voulait que Georges s'engage pour le rejoindre dans son régiment en métropole. En effet, cet officier avait beaucoup apprécié son conducteur de jeep avec

lequel il partait souvent seul en patrouille. Régulièrement, lors des pauses il disait à Georges : « Allez, fais-moi une tartine de pâté ».



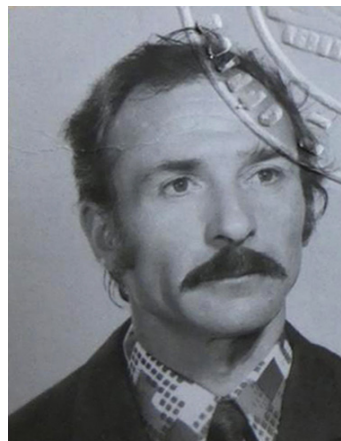
Paul Vulliard a été blessé le 29 juin 1957 par l'explosion d'une grenade au phosphore. À ce titre, il recevra la croix de la Valeur Militaire. Mais il aime surtout raconter qu'il a prolongé de sa propre initiative une permission qu'il avait obtenue, ce qui lui a valu, à son retour en Algérie, 35 jours de *trou* dont 15 de cellule.

Comme beaucoup, Paul a passé deux années de sa jeunesse en Algérie, du 30 juillet 1955 au 25 septembre 1957.



Henri Gottero était contrôleur sous gare à la SNCF à Saint Jean de Maurienne quand il s'engageât volontairement pour servir en Algérie. Il fut naturellement employé comme filtreur et contrôleur d'accès sur la base où il fut affecté après avoir embarqué le 3 janvier 1960. Il est revenu le 25 octobre 1961. Il a surtout été

marqué par les pleurs de sa mère à son départ. Celle-ci devait avoir en souvenir le départ de son propre père parti pour le premier conflit mondial alors qu'elle n'avait que 3 ans et qu'elle n'avait jamais revu.



Louise Quézel pour son époux **Joseph** décédé le 1er février 2020. Joseph a été orphelin à l'âge de 6 mois. Il a toujours regretté d'être parti en abandonnant ses grands-parents âgés qui l'avaient élevé. En revanche, il aimait à raconter qu'il avait eu un chef très gentil, originaire de Jarrier. Joseph a embarqué le 5 mai 1954, il

est rentré en métropole le 12 avril 1956.

UN PEU D'HISTOIRE

Le Glandon

11 décembre 2023, des roulements sourds et incessants emplissent le village, interpellent même les habitants des hameaux. Les anciens ont tout de suite compris : **le Glandon !**

On le croyait définitivement assagi au fond de son lit toujours bien entretenu. Eh bien non ! Une nouvelle fois, il rappelle à tous sa tumultueuse histoire. Intrépide, indomptable, il a régné en maître dans la vallée, retardant encore et encore l'installation des habitants de Cuines dans la plaine.



Les archives parlent de la terrible crue de 1859 qui a menacé des zones habituellement protégées comme La Borgeat, le hameau de l'Église et sous la Roche.

Les travaux d'endiguement entrepris par la commune furent sans fin et très onéreux, mais le Glandon trouvait toujours un endroit propice pour déjouer le travail des hommes. Ses eaux furieuses dévastaient tout sur leur passage, réduisant à néant les efforts des habitants qui osaient s'installer non loin de lui.

En 1910, le pont reliant les deux communes de Cuines fut emporté. Il ne fut reconstruit qu'en 1922, et les digues furent une nouvelle fois renforcées. Cette fois-ci, c'est certain, plus aucun risque !

La construction du nouveau groupe scolaire de filles, si souvent remise en question faute d'emplacement adéquat, va pouvoir



être envisagée. Effectivement, l'école de filles ouvrira ses portes en 1934... mais en 1940, nouvelle crue dévastatrice ! Les eaux envahissent les caves, même celles de l'école, menaçant la chaudière du chauffage central. Elles courent à grande vitesse dans les rues, faisant tomber notre célèbre Lucien BESSETTE qui perd pied sur la place (ce fut la seule fois où il but de l'eau !) et empruntent la route de la Borgeat, pour s'essouffler à Beaudîner.

1940 - 1944 ! comme un malheur ne vient jamais seul (vieux adage trop souvent vérifié), les Allemands font sauter tous les ponts dans leur fuite en août 1944, ceux sur l'Arc comme celui sur le Glandon. Il résiste notre pont, construit pour défier la furie des eaux ! Les Allemands en viendront cependant à bout, la décharge de dynamite est si forte que les cailloux volent de toutes parts. Rares sont les vitres des maisons qui résistent à la déflagration.

Et le Glandon n'a pas dit son dernier mot ! Du 11 au 16 octobre 1981, nouvelle crue ! Une fois encore, le torrent déjoue les défenses mises en place, roule d'énormes blocs qui réveille les peurs ancestrales et il sort de son lit en amont du village. Par bonheur, les engins modernes permettent de limiter les dégâts. Et... heureuse conséquence, les deux communes riveraines, enfin d'accord, créent un SIVOM qui permettra de mieux coordonner les travaux à effectuer.

Aujourd'hui, ceux réalisés pour dégager le pont sur la route départementale sont pris en compte par le Conseil départemental, nous a dit Monsieur le Maire.

11 décembre 2023 : dernier sursaut de cet impétueux torrent ? Le dérèglement climatique nous incite à rester prudents.

*Héritage et Mémoire pour Demain
Mireille Morin Collomb*



À L'HONNEUR

Noée CHANUT

Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe à Saint Jean de Maurienne, la Caporale Noée CHANUT a été mise à l'honneur pour sa réactivité et son efficacité lors de l'alerte au feu dans une sous-station de la galerie de sécurité du tunnel du Fréjus en décembre 2022.

Noée était dépêchée dans les fonctions d'équipière de véhicule et elle a fait preuve d'un sang-froid remarquable. Elle s'est illustrée en réalisant

la mise en sécurité de cinq ouvriers exposés à l'incendie, en mettant en œuvre la zone de soutien et en encadrant avec efficacité le technicien du groupement d'entreprises.

Ces actions ont permis la préservation d'une grande partie des installations de la sous-station et grandement contribué à une réouverture précoce du tunnel du Fréjus.

Madame la Sous-Préfète a lu à Noée, devant une grande assemblée, la lettre de félicitations adressée par M. le Préfet de Savoie.



Olga RITTER

Olga RITTER a fêté ses 100 ans le 6 février 2024, à l'EHPAD LES BELLES SAISONS d'Aiguebelle. Une petite fête a été organisée pour cette occasion : musique, chansons et bien sûr, un beau gâteau. Sa famille, Dominique LAZZARO, maire de Saint-Étienne-de-Cuines et Nelly ROL, présidente du

CCAS, étaient à ses côtés pour cette très belle journée.

Olga a 9 enfants, 17 petits-enfants et 21 arrière petits-enfants. Originaire de Tours, elle a connu et aimé la Maurienne grâce à un de ses fils, militaire à Aiton. C'est tout naturellement, qu'elle s'y installa avec son mari et ses enfants encore à sa charge en 1975. Très bonne

couturière, elle a proposé ses services pour des retouches sur les vêtements suite au décès de son époux en 1987, afin de compléter ses revenus.

Dès que son âge le lui a permis, elle a adhéré au club du 3ème âge de Saint-Étienne-de-Cuines, Les Edelweiss, et elle n'a manqué aucune journée. Passionnée de scrabble, elle a passé des après-midi entiers à aligner des lettres avec ses amies du club. Elle a aussi participé à tous les repas, aux voyages et aux manifestations organisés par le Club. Mais en 2020, elle a fait une mauvaise chute et s'est cassé le col du fémur. Ne pouvant plus rester seule chez elle, elle a intégré l'EHPAD d'Aiguebelle en 2021.

Qu'à cela ne tienne : avec ses béquilles, les après-midi, elle rejoint les résidents dans la salle commune pour des parties de loto ou autres activités. Elle s'est portée volontaire pour éplucher les légumes en cuisine et pour plier le linge. Tout cela, en chantant, une autre de ses passions.

Olga bénéficie d'une santé de fer : aucune maladie, aucun traitement.

Olga, merci d'être un modèle de longévité pour nous tous. Votre sagesse et votre expérience doivent être une source d'inspiration pour nous tous.

Très bon anniversaire Olga.



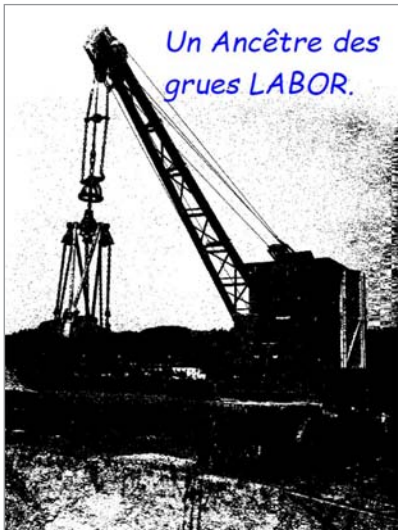
Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Jean-Jacques DUBRAY au sein de l'équipe technique de la commune.

Originaire du Pas-de-Calais, Jean-Jacques habite le hameau Le Jet depuis 35 ans.

Bienvenue à lui.



TREUILS & GRUES LABOR



Un Ancêtre des grues LABOR.

La société TREUILS & GRUES LABOR a démarré son existence en 1929 à Saint Jean de Maurienne où elle a exercé son activité jusqu'en juin 2023. En 2004, elle a été approchée par les services de l'État pour lui signifier que son usine de Saint Jean de Maurienne était impactée par le projet de la voie nouvelle Lyon-Turin. La procédure d'expropriation a seulement démarré en décembre 2007 pour se terminer en 2023 (pour LABOR) par le déménagement de l'entreprise à Saint-Étienne-de-Cuines.

La société spécialisée dans la construction de treuils et de grues de forts tonnages, ainsi que dans le domaine de la grosse mécanique avait besoin de locaux correspondant à son activité. En Maurienne, seul le site industriel de la société disparue ACMB, située entre l'autoroute A43 et le rond point de la gare à Saint-Étienne-de-Cuines, convenait.

Le site comprend des bâtiments de grandes hauteurs composés de structures suffisamment lourdes pour supporter des ponts roulants jusqu'à 20 tonnes de charge unitaire. La société TREUILS & GRUES LABOR a donc décidé de l'acquérir et de renforcer son approche environnementale. Elle a décidé de bannir toute forme d'amiante du site (notamment des couvertures et des bardages) et insonorisé les façades donnant sur la D927. Elle a donc investi ce site de mai à juin 2023 pour continuer son activité.



Nouveau site de Saint Etienne de Cuines



Le site historique de St Jean de Mnne.

Cette activité consiste principalement dans la conception, la réalisation et le montage de grosses machines. Celles-ci sont principalement des grues et des treuils spéciaux, mais depuis plusieurs années, la société s'est diversifiée et opère notamment dans les grosses pièces techniques mécaniques et dans la fourniture d'ensembles ou de sous-ensembles comprenant ces pièces. Elle a notamment réalisé de très grosses motorisations de treuils de remontées mécaniques, d'ascenseurs spéciaux, de sous-ensembles de manèges, de nacelles spéciales, etc...



Un modèle plus récent

La société TREUILS & GRUES LABOR s'est installée sur ce site pour de nombreuses années, elle espère maintenir une entente cordiale avec la municipalité de Saint-Étienne-de-Cuines et ses habitants.



ASSOCIATIONS

Associations non sportives

ACCA ST Hubert du Glandon (Chasse)	Franck COMBAZ 06 64 38 46 08
Amicale des Sapeurs Pompiers	Guillaume DENJEAN ☎ 06 76 42 49 30 ✉ guillaumedenjean@gmail.com Responsable des cérémonies : Philippe RICHIERO
Anciens Combattants	Pierre-Benoît CLEMENT ☎ 06 70 87 64 93 ✉ pierre-benoit.clement@laposte.net
Association des Parents d'Elèves Les Marmots de Cuines	Jérémy PAONESSA ☎ 07 69 39 62 38 ✉ ape.cuines@wanadoo.fr
Comité des Fêtes	Martine BOZON-VIAILLE ☎ 06 24 75 34 27 ✉ comitedesfetes73@gmail.com
Héritage et Mémoire pour Demain	Mireille MORIN ☎ 04 79 54 50 67 ou 06 85 02 44 47 ✉ mireille.morin73@gmail.com
Jeunes Sapeurs Pompiers	☎ 06 13 08 92 60 ou 07 69 36 72 59
Le P'tit Cuinain	Michel VETTER ☎ 06 07 72 23 19 ✉ michelvetter@orange.fr
Les Monthyonnains	Pierre-Benoît CLEMENT ☎ 06 70 87 64 93 ✉ associationdumonthyon@laposte.net
Les P'Tites Mains de Cuines	Monique VEROLLET ou Bernadette DURIEUX, Secrétaire ☎ 04 79 56 25 58 ✉ durieuxberne@orange.fr

Associations sportives

Maurienne Lutte	Rémy GARNIER ☎ 06 33 28 42 88 ✉ rem.garnier.2@gmail.com
Association des Boulistes de Cuines	Jocelyn GERMAIN ☎ 06 76 39 53 94 ✉ germainjocelyn@yahoo.fr
Basket-Club de Cuines	Nicolas MATHIEU ☎ 06 20 47 00 20 ✉ nmathieu.bcc@gmail.com
Ski Snow Maurienne	Vincent FONTFREYDE ✉ vincent.fontfreyde@orange.fr
ASG - Section Vétérans de Foot	André TOGNET ☎ 06 64 35 84 80 ✉ andretognet73130@gmail.com
A.S Cuines / La Chambre / FC Val d'Arc	André TOGNET ☎ 06 64 35 84 80 ✉ andretognet73130@gmail.com
UAM	François VELTE ☎ 04 79 59 88 06 ✉ u.a.m.@wanadoo.fr / gilles.favre@orange.fr
Gymnastique Volontaire le Bugeon / Cuines	Violaine COMBAZ ☎ 06 85 84 64 38 – ✉ gvlebugeon@gmail.com

Les Restos du Cœur

Les Restos du Cœur ont ouvert à Saint-Étienne-de-Cuines en 2000. Depuis 2015, ils sont installés dans l'ancien presbytère, rue de l'Église, bénéficiant ainsi d'un local permanent, gracieusement mis à leur disposition par la mairie.

Une équipe de 17 bénévoles offre un accueil convivial à 43 familles, ce qui représente 103 personnes.

Les actions des Restos sont principalement :

L'aide alimentaire

Celle-ci provient :

- Des aides européennes,
- Des achats au niveau national (à partir notamment des dons faits par les collectivités et les particuliers), redistribués dans les différents centres,
- De la collecte nationale qui a lieu en mars,
- De la récupération de denrées auprès des commerces INTERMARCHÉ de Sainte Marie et boulangerie AVALONNE de La Chambre tous les vendredis.

L'aide à la personne

- Orientation des bénéficiaires vers les services administratifs les concernant,
- Aide à l'accès aux droits,
- Distribution de vêtements donnés par les particuliers,
- Bibliothèque,
- Départs en vacances en collaboration avec la CAF,
- Etc...



La situation financière des Restos est actuellement difficile : hausse des prix des denrées, hausse du prix du carburant pour les nombreux camions qui desservent les centres, accroissement du nombre de personnes accueillies, etc... En conséquence, depuis les inscriptions du mois de novembre, le barème pour pouvoir bénéficier de l'aide alimentaire a baissé, ce qui n'a pas empêché l'augmentation du nombre de personnes accueillies.

Afin d'améliorer cette situation, les bénévoles et les personnes accueillies qui souhaitent contribuer effectuent chaque année différentes tâches : confection de paquets cadeaux dans les commerces au moment des fêtes, participation à la collecte nationale au mois de mars. Pour ces actions, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Co-responsables : Martine Desaymoz, Catherine Lefebvre, Jacqueline Magnat. ☎ 04 79 05 35 76

Les Monthyonnains

Le lecteur assidu pourrait s'interroger sur l'objet d'une association qui, chaque année, photo à l'appui, narre sa traditionnelle journée des adhérents autour des chaudrons diots-polenta ! Ce serait une personne qui ne vient pas souvent au Monthyon pour y découvrir un hameau dynamique, où propriétaires et bénévoles de l'association s'attachent à entretenir les abords des maisons et les prairies alentour.

Mais il est vrai que l'année 2023 n'a pas dérogé à la règle avec un casse-croute toujours apprécié par les membres. Néanmoins, les projets pour 2024 sont déjà bien engagés pour redonner de l'élan à la valorisation du patrimoine du



Monthyon, comme l'indique les statuts de l'association. En adhérant aux CROQUEURS DE POMMES, l'association va s'attacher à renouveler les pommiers plantés par nos ancêtres et qui souffrent du poids des ans. Une première campagne de plantation aura lieu cette année, complétée par la taille des vieux pommiers encore debout. En lien logique avec ce projet, une adhésion a été prise au RUCHER DES ALLOBROGES et trois ruches seront installées au printemps.

Le dernier projet est soumis à l'approbation de la commune : l'association se porte volontaire pour restaurer la stèle aux sept jeunes du hameau morts pour la France lors de la Première Guerre Mondiale. L'année 2024 s'annonce donc bien chargée, nous espérons pouvoir tenir le rythme.



AS Cuines La Chambre Val d'Arc

Après une saison 2023 réussie, avec le titre de Champion de Savoie de l'équipe 1 en D3, nous retrouvons le niveau D2.

L'effectif augmente dans toutes les catégories, ce qui est rassurant et très encourageant.

Au niveau de l'Entente Basse Maurienne, le U11 intègre la section pour renforcer un peu plus la pérennité pour l'avenir.

Thierry PETRACARRO, ancien joueur et entraîneur du club, nous a rejoints comme entraîneur des équipes séniors.

Léo RUCCHIONE, nouveau stagiaire en préparation BP JEPS en alternance, assure le bon fonctionnement de l'école de foot et l'Entente. Il remplace Nicolas FAVIER, éducateur sportif pendant deux ans au sein du club. Par manque d'aides, nous n'avons pas pu le reconduire dans sa fonction. Un grand MERCI à NICOLAS et bienvenue à LEO.



Gym Volontaire Le Bugeon

L'association GV Le Bugeon, affiliée à la FFEPGV, propose une activité de gymnastique adaptée à tous sur trois communes du canton :

- lundi à La Chambre de 17h45 à 18h45 (cours enfants) et de 18h45 à 19h45,
- mardi à Saint Rémy de Maurienne de 18h30 à 19h30,
- jeudi à La Chambre de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30,
- vendredi à Saint-Étienne-de-Cuines de 8h45 à 9h45.

Les séances sont encadrées par trois animatrices diplômées et salariées.

Cette année, près d'une centaine d'adhérents et adhérentes, âgés de 5 à plus de 80 ans, provenant des différentes communes du canton de La Chambre, participent aux séances dans la bonne humeur et la convivialité.



Amicale des pompiers

L'année 2024 sera riche en événements. Dès le début de l'année, vous avez pu vous rendre à la caserne pour un pot de l'amitié et une visite des installations et des véhicules.

Du côté de l'activité du centre de secours, plusieurs stages de formation ou de maintien des acquis sont programmés dans la caserne et sur la commune de Saint-Étienne-de-Cuines. Ce sera l'occasion de voir, autour du centre village, plusieurs véhicules de pompiers venant de tout le département.

La presse locale a relaté dans ses colonnes les éventuelles évolutions du SDACR (schéma départemental d'analyse et de couverture des risques). Une des évolutions envisagées pourrait apporter plus de moyens et plus d'activités à notre caserne... A suivre...

Coté Amicale, le bureau a élu un nouveau président : Guillaume... de quoi donner un peu de nouveauté aux activités de l'amicale. Nouveau bureau, nouvelles idées...

Et enfin une fois n'est pas coutume, nous rendons nous aussi hommage à Noée pour son efficacité lors d'un sinistre

permettant la mise en sécurité de 5 personnes. Une lettre de félicitations lui a été remise par Madame la Sous-Préfète lors de la Sainte Barbe de Saint Jean de Maurienne

L'ensemble des amicalistes de la caserne de Saint-Étienne-de-Cuines vous remercie de votre générosité et de votre soutien de chaque instant. Prenez soin de vous et de vos proches.



ÉTAT-CIVIL



Jules FRASSE
fils de Christophe FRASSE
et de Marie STANCZAK
né le 4 mars 2023



Maël MORARD
fils de Thomas MORARD
et de Laura GERMAIN
né le 8 juin 2023



Judith GROS-MAUTREF
fille de Julien GROS-MAUTREF
et de Élise FAVRE
née le 19 juin 2023



Nella UGHETTO-MONFRIN
fille de Julien UGHETTO-MONFRIN
et d'Alexandra MARQUISE
née le 28 octobre 2023



Angélique PETOUD
& Florian JOBERT
1er juillet 2023



Jennifer DÉGRANGE
& Sébastien PORCHÉ
24 août 2023



Agostina SCANO
& Thierry VIARD
13 mai 2023



Emma POMMIER
& Benjamin DARBEL
16 décembre 2023

Maria GUERRINHA
& José FERREIRA
2 décembre 2023



Nicole BARREL,
épouse TRONEL
décédée le 20 mars 2023



Angel DI FEDE
décédé le 31 mai 2023

Daniel RICHIERO
décédé le 6 février 2023



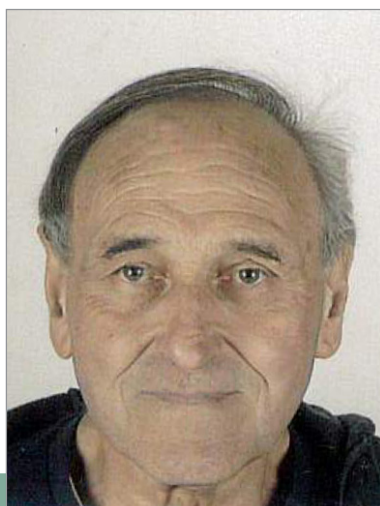
Maria MARTINS DIOGO,
épouse MARTINS
décédée le 22 août 2023



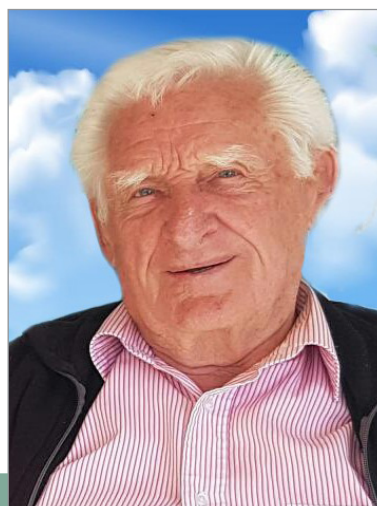
Georgette FRASSON-
GROUX, veuve LOREAU
décédée le 2 octobre 2023



Berthe DELMAS
décédée le 5 octobre 2023



Paul ROCHETTE
décédé le 9 novembre 2023



Robert RENAUD
décédé le 27 novembre 2023

TEMPS FORTS

Carnaval

Sur le thème des dessins animés, huit chars préparés par les associations de la commune (APE, Les Monthionnais, le Comité des Fêtes, la Chasse, le Basket, etc...) sont partis de la tranchée couverte en direction de la mairie. Ils étaient

accompagnés en musique par les fanfares de Saint Michel de Maurienne et de Jarrier. Un arrêt s'est imposé à l'école primaire pour un petit goûter. Le cortège est ensuite reparti en direction de la mairie.

Après un atelier cirque, M. CARMANTRAN, roi du carnaval, a été brûlé. La soirée s'est terminée par un repas.



Salon des Vins et des Saveurs

Toujours autant de succès pour ce salon. Environ 1 200 visiteurs ont afflué pendant trois jours.

25 vigneron et 14 saveurs de toute la France présentaient et vendaient leurs produits.

Samedi, un cours d'œnologie était proposé.



Brocantes

Brocantes

Environ 150 exposants ont participé aux brocantes organisées le 7 mai et le 1er octobre par le Comité des Fêtes.

Et toujours beaucoup de visiteurs.



Cérémonie du 8 mai



Fête des voisins

Vendredi 9 juin, les habitants des deux Cuines se sont retrouvés pour un repas partagé, organisé par le Comité des deux Cuines. La consigne était simple : « Apportez vos repas, vos boissons, vos couverts, vos verres et surtout votre bonne humeur ».

Initialement prévu sur le pont du Glandon, cette fête s'est finalement déroulée sous le préau de la salle polyvalente de Saint-Étienne-de-Cuines. Malgré la pluie, une centaine de personnes étaient au rendez-vous et l'ambiance était très festive.



Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie du 14 juillet a réuni une cinquantaine de personnes, place Jean Viard.

Après les discours de M. VIAL, Président des Anciens Combattants et de M. LAZZARO, Maire, Pierre-Benoît CLÉMENT, 3ème adjoint, s'est vu remettre la Croix du Combattant.



Le Conseil Municipal des Jeunes a une fois de plus participé activement à cette cérémonie en décorant la mairie et en organisant une exposition sur l'histoire de l'ÉCHO DE LA RUCHE qui a longtemps animé la vie du village..

L'ancienne fruitière, salle de répétition de la fanfare ayant été vendue par la commune, les jeunes du CMJ ont sauvé et trié une grande partie des archives de cette fanfare grâce à monsieur Paul ROCHETTE. Ils ont pu ainsi présenter l'histoire de cette fanfare.



Formation aux gestes qui sauvent

Vendredi 23 juin, une formation de sauvetage PSC1 (Prévention de Secours Civique) a été proposée par la commune. 36 personnes ont saisi cette opportunité, pour apprendre les gestes qui sauvent, ainsi que le fonctionnement d'un défibrillateur.

Loïc PARDO, pompier volontaire, formateur au sein de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers était en charge de cette formation : celle-ci s'est déroulée en quatre sessions entre 8h00 et 17h00.



Messe à la chapelle du Mollaret

La messe a été célébrée cette année encore par le Père Jérôme MARTIN. Elle a obtenu son succès habituel.

C'est toujours un grand plaisir pour nous, membre de l'association Héritage et Mémoire pour Demain, de retrouver tous nos amis réunis autour de cet édifice que nous avons rénové en y mettant tout le savoir-faire de nos bénévoles et tout notre enthousiasme.

La Chapelle de la Visitation, construite à partir de 1786, grâce à la solidarité de tous les habitants des hameaux méritait de retrouver son lustre d'antan et sa place dans le patrimoine de la commune.

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus et aidés de continuer à nous accompagner afin que se perpétue la traditionnelle messe du premier mardi d'août.



Repas du CCAS

Le 7 octobre 2023, 125 personnes étaient réunies autour d'un succulent repas concocté par THOMASSON TRAITEUR, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et accompagné en musique par Jean-Luc FONTES.

Cette année, les jeunes aînés nés en 1958 étaient conviés pour la première fois. Le menu choisi pour cette occasion, composé d'une trilogie de truite de Chamousset, d'un magret de canard poivre miel de Saint-Rémy-de-Maurienne et d'un mille-feuille renversé caramel beurre salé, a ravi les papilles des convives.



Au cours de l'après-midi, nous avons eu le plaisir de retrouver Alain MARGUERON au micro pour quelques chansons de notre répertoire local.

Cette belle journée ne saurait être réussie sans la participation des élus et du personnel communal, et sans l'implication de toute l'équipe du CCAS.

Notre dynamique équipe du CCAS se compose de Dominique LAZZARO, Nelly ROL, Martine BIGNARDI, Yves CLAPPIER, Josette DERRIER, Monique EMIN, Aurélie GOYET et Véronique CURCIO.

Rendez-vous est donné le 12 octobre 2024.

Les Chopines de Cuines

La deuxième édition du Salon de la Bière s'est déroulée le dernier week-end d'octobre. Comme l'année précédente, ce fut un franc succès, près de 800 entrées ont été enregistrées.

Les visiteurs ont apprécié des bières de onze brasseurs locaux. Le vendredi soir, ils ont pu se restaurer dans une ambiance musicale assurée par DJ Yo. Le samedi soir, après le concert du groupe LES FARFADETS, la choucroute a été servie et la soirée s'est terminée sur la piste de danse et autour des stands.



Cérémonie du 11 novembre



De nombreux habitants de la commune de Saint-Étienne-de-Cuines se sont réunis devant leur monument aux morts pour commémorer la fin de la Première Guerre Mondiale. Pour l'occasion, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont réalisé une exposition afin de montrer les vestiges de cette guerre et à travers eux, sa violence.

Pour mener à bien ce projet, les membres du CMJ ont pu compter sur l'aide d'élèves du collège de Cuines, et de Hugo GIRARD-ASSIER, lycéen, ancien collégien de Cuines et passionné d'Histoire.

Pour cette exposition, chacun a participé à sa façon : en dessinant des bleuets ou en réalisant des panneaux d'exposition.



Les panneaux présentaient des photographies du monument

aux morts et des différentes plaques commémoratives du village, des douilles d'obus transformées en vases dans l'église, des cartes de ravitaillement, des cartes d'identité de réfugiés du Nord accueillis à Saint-Étienne-de-Cuines et bien d'autres choses ! Tout ceci fut réalisé avec des photographies prises dans le village et avec des documents d'époque confiés par les familles Jamen, Faucher, Germain, Viard... Des textes explicatifs replaçaient ces éléments dans leur contexte historique.

Cette exposition s'est tenue à la mairie, du 11 au 17 novembre 2023.

...encore une belle participation du CMJ pour la cérémonie du 11 novembre et le devoir de mémoire.

INFORMATIONS DIVERSES

La fibre

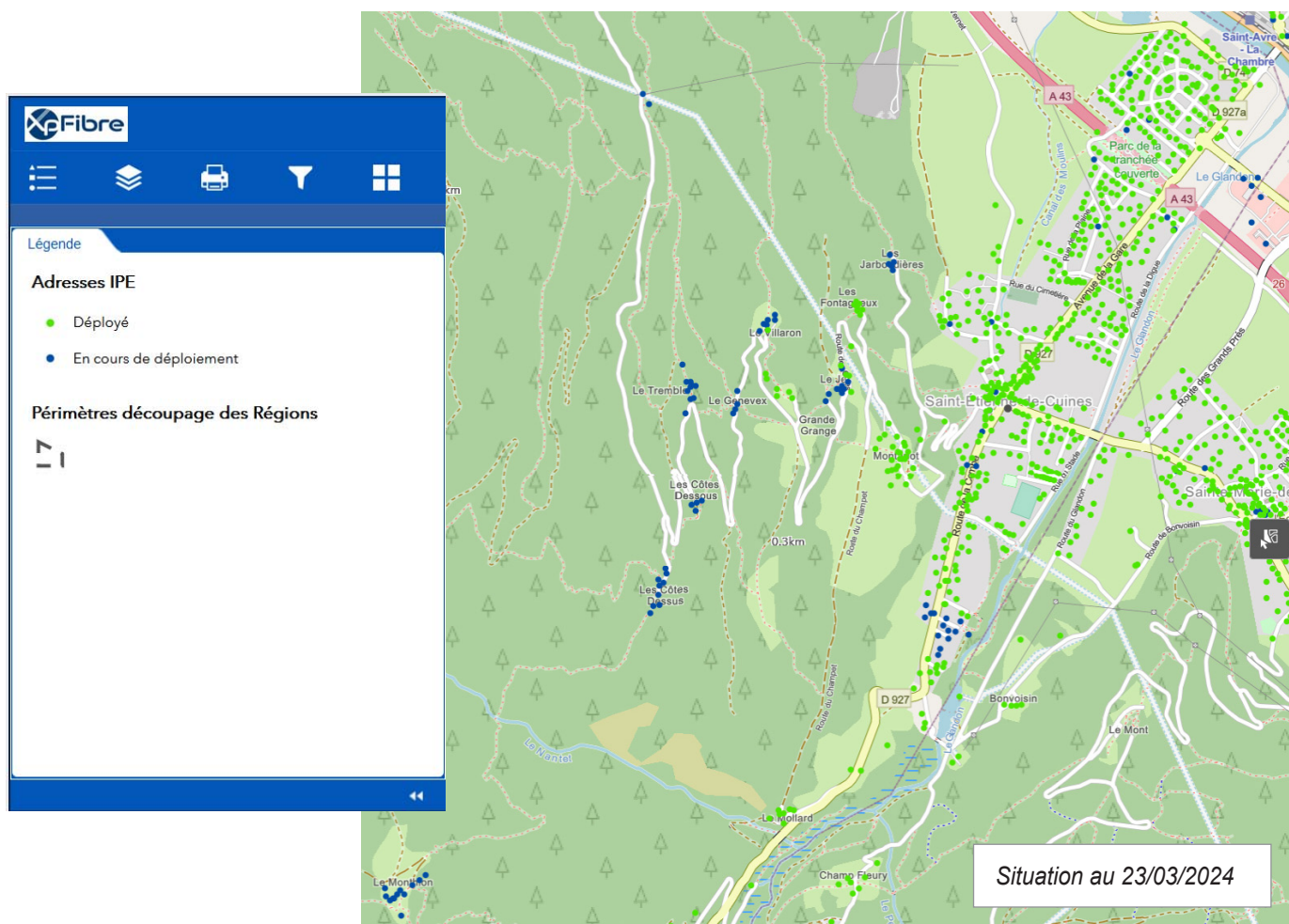
Testez votre éligibilité sur : <https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>.

Si votre maison est raccordée, vous pouvez opter pour l'opérateur commercial de votre choix (Orange, SFR, Free ou Bouygues) pour assurer le raccordement en aérien ou sous terre.

Souvent quand la maison dispose d'un raccordement cuivre (Orange), les opérateurs utilisent le même chemin.

Les frais de raccordement sont souvent pris en charge par les opérateurs mais ils peuvent être à la charge du client.

Toute la commune sera normalement raccordée à la fibre fin août 2024



UFC - Que choisir

L'Union Fédérale des Consommateurs - QUE CHOISIR a pour but de promouvoir les actions individuelles des consommateurs et la défense de leurs intérêts dans différents domaines : alimentation, énergie, environnement, finances, logement, santé, technologies de l'information et de la communication...

Des permanences ont lieu à Saint Jean de Maurienne, les premier et troisième mercredis du mois, de 9h00 à 11h30, sans rendez-vous, dans les locaux du Centre Social LA FOURMILIÈRE, 11 rue du Parc de la Vanoise.

PLU - LE PADD

Le PLU franchit une nouvelle étape !

Le PADD qu'est-ce que c'est ?

A partir des éléments de synthèse et des enjeux du diagnostic, le PADD fixe les objectifs d'organisation, de protection de mise en valeur ou de développement du territoire, c'est-à-dire exprime une volonté sur le devenir du territoire.

Le PADD est la clé de voûte et la ligne de conduite du PLU.

Il définit :

→ les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipements, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de remise en bon état des continuités écologiques.

→ les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

Le PADD fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain pour permettre l'atteinte des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols fixés au SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

L'objectif des élus est d'organiser et maintenir le cadre et la qualité de vie en assurant un équilibre entre les espaces agricoles, forestiers, naturels et les espaces d'habitat et d'activités économiques.

L'élaboration du PADD ne peut se concevoir que par étapes concertées permettant de dégager un consensus sur le devenir du territoire.

Un premier projet a été débattu lors du conseil municipal d'octobre 2023.

Une réunion publique a été organisée le 4 mars 2024 afin de partager le projet avec les habitants et d'enrichir celui-ci avec les différents échanges.

Le projet politique s'organiserait autour de trois orientations interdépendantes :

1/ Donner un nouveau souffle démographique à la commune pour redynamiser la commune en mettant en place des conditions favorables pour accueillir de nouveaux habitants en tenant compte de l'existant dans une démarche de durabilité.

2/ Assurer le développement de la commune en valorisant l'existant et dans une démarche économe pour se développer tout en préservant ses qualités architecturales, paysagères et environnementales.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document d'urbanisme qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et qui fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est un élément incontournable du PLU. Ce document indique aux élus et aux administrés les souhaits de développement d'un territoire : les zones destinées à être davantage bâties, et sous quelle forme architecturale, celles destinées à accueillir les espaces agricoles, etc...

3/ Mettre à profit la situation géographique de la commune pour redynamiser la commune en mettant en place des conditions favorables pour accueillir de nouveaux habitants en tenant compte de l'existant dans une démarche de durabilité.

Une réflexion à toutes les échelles du territoire.

Suite au débat du PADD, les élus peuvent décider de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur PLU. Le sursis à statuer est une mesure qui présente un caractère essentiellement conservatoire. Il permet de différer la décision et d'interdire temporairement au pétitionnaire le droit de réaliser son projet.

Un registre est à la disposition de la population pour toutes vos remarques et observations. Il est complété, au fur et à mesure de l'avancement de la démarche, par des documents d'information sur le PLU.

Partout en SAVOIE
covoiture du tac-tac
avec Zac !

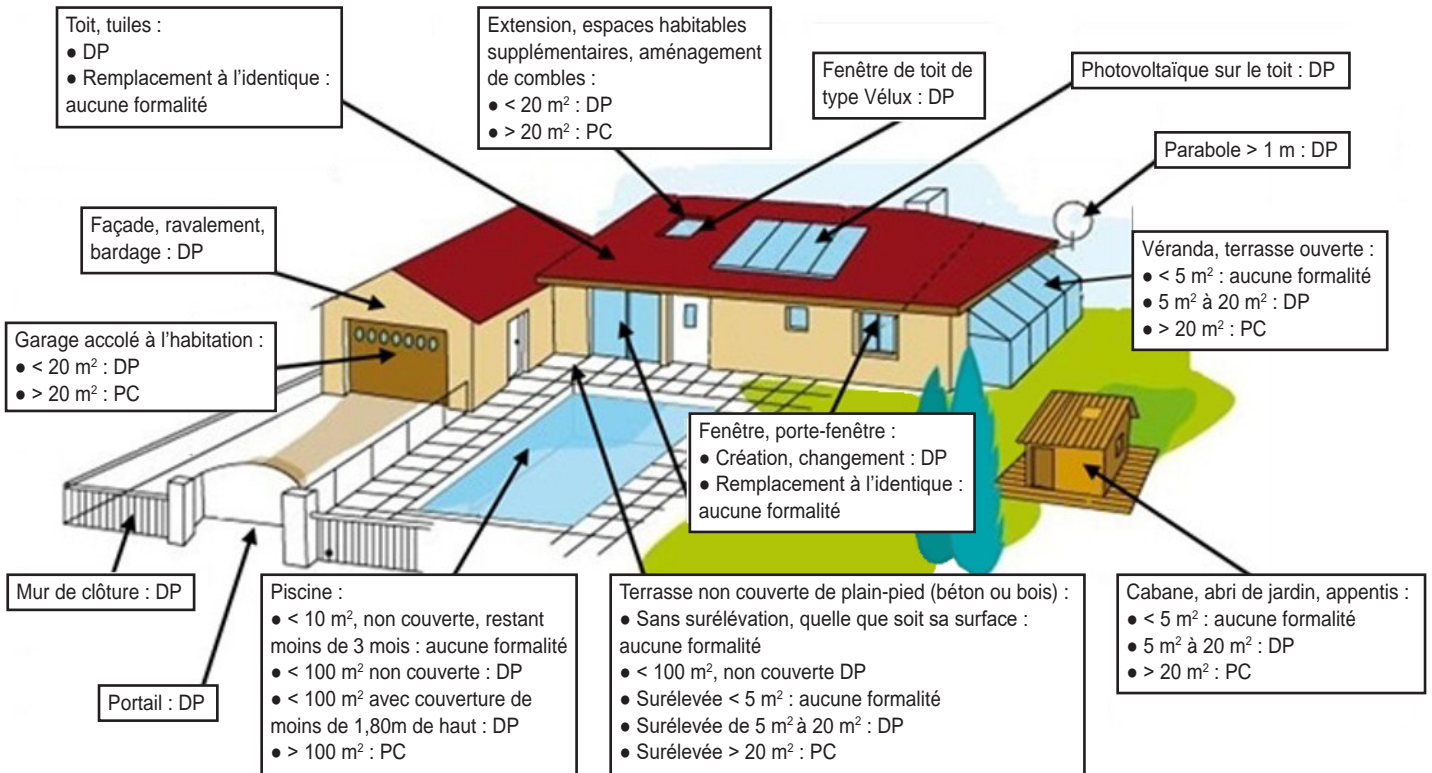
Covoiturez avec : **BlaBlaCar Daily**

- Passagers : trajets offerts
- Conducteurs : trajets indemnisés

Téléchargez l'appil

Les trajets sont offerts par :

Déclaration préalable ou permis de construire ?



Isolez votre logement avec **SAVOIE RÉNOV'Énergie** DES AIDES POUR VOS PROJETS

Le nouveau dispositif d'aides mis en place par le Département depuis le 1^{er} janvier 2023, a été pensé pour mieux accompagner les ménages savoyards, en particulier les plus modestes, et permettre à un maximum de logements de profiter de travaux de rénovation énergétique.



Comment obtenir une aide ?

La demande doit être déposée avant le début des travaux.
Le formulaire et les modalités sont disponibles sur savoie.fr > A l'essentiel > Energies > Aide à l'accompagnement à la rénovation énergétique
Contact : savoierenovenergie@savoie.fr



Pour quels travaux ?

- Pour la rénovation par étapes, la priorité est donnée aux travaux d'isolation : toitures, murs extérieurs, planchers bas.
- Pour les projets de rénovation globale, tous les travaux sont pris en compte : isolation, équipements de chauffage et de ventilation performants.



Pour qui ?

Propriétaires occupants et propriétaires bailleurs en résidence principale, sous conditions de ressources

Où ?

Maison individuelle et immeuble collectif en résidence principale



LE DÉPARTEMENT

Quel avenir pour nos déchets alimentaires ?

Au cours de l'année 2024, le SIRTOMM vous proposera une solution de tri pour vos déchets alimentaires et nous serons tous concernés.

Pour quelles raisons ?

La loi nous y oblige mais surtout, c'est un geste pour l'environnement et pour notre porte-monnaie.

Cette décision européenne vise à mieux valoriser nos déchets alimentaires. Ceux-ci représentent 1/3 de notre poubelle : épluchures, restes de repas, marc de café... Lorsqu'ils sont jetés dans les ordures ménagères (sac noir), ils sont emmenés à Chambéry pour être incinérés. Ces déchets sont très humides (entre 60 et 90 %), les incinérer revient donc à brûler de l'eau !

L'incinération d'une tonne d'ordures ménagères coûte 125 €, auxquels il faut ajouter la collecte et le transport. Le SIRTOMM emmène 14 000 tonnes de déchets à l'incinérateur par an. Faites le calcul !

N'oublions pas que le transport et l'incinération ont également un impact environnemental non négligeable.

Quelles solutions pour les habitants ?

Le compostage à la maison est la solution la plus vertueuse pour les habitants possédant un coin de jardin.



Parlons technique : **le compostage est un procédé naturel qui permet de transformer vos déchets en un engrais gratuit.** Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, vers...) vont décomposer la matière organique et vous fournir un fertilisant riche pour votre jardin.

Le SIRTOMM organise régulièrement des dotations de composteurs afin d'inciter chacun à trier et composter ses déchets alimentaires.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SIRTOMM au 04 79 59 92 28 ou envoyer un mail à ambassadeurdutri@sirtom-maurienne.com.

Le SIRTOMM étudie également la mise en place d'une collecte spécifique dédiée aux déchets alimentaires pour un déploiement progressif en 2024-2025.

Pour un cercle vertueux

A l'échelle de La 4C, en partenariat avec DECLIC et les mairies, une expérimentation est à l'étude pour équiper chaque école d'un site de compostage pour les déchets de la cantine. Un premier essai est déjà en cours à la cantine de Les Chavannes en Maurienne depuis septembre 2022. Les restes de repas sont triés en sortie de table, puis compostés. Grâce à l'implication de chacun (des agents et des enfants), environ 600 kg de déchets alimentaires sont valorisés sur place au lieu d'être jetés aux ordures ménagères. Félicitations !

Le compost sera ensuite utilisé dans les espaces verts et jardinières de la commune.



DÉCHETS SPÉCIFIQUES : LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHETTERIE

Déchets des produits d'entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Déchets des produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Déchets des produits spéciaux d'entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Déchets des produits de bricolage et décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Déchets des produits du jardinage



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. **Ne polluons plus les poubelles, apportons nos déchets spécifiques en déchetterie.**

Déchetterie de La Chambre

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS :



Une pratique à proscrire, passible d'amende

LES DÉCHETS VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidu du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux issus de vos jardins et espaces verts.



LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants dont certains cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique. Elle contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an



(Source : Santé Publique France).

La pratique a donc des conséquences sanitaires graves notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique où elle accroît significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accélère, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une **préoccupation en matière de prévention des incendies.**



Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribuent aussi au dérèglement climatique.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE



Existant depuis 1976, le **cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.**

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).

Chaque département de la région dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné.

Retrouvez-les sur les sites internet des préfetures.

DES SANCTIONS RENFORCÉES



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à **750 €.**



C'EST INTERDIT !

Vos déchets verts sont des ressources !

Choisissez des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires).

Le compost est un engrais naturel de qualité pour vos plantations, il améliore la structure du sol et l'enrichit en matière organique, favorisant la vitalité de vos plantations.



Tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost



Pas de place pour un composteur traditionnel ? Optez pour un **lombricomposteur** ! Le **lombricompostage** est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

LE BROYAGE, LE PAILLAGE ET LE MULCHING

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage permet notamment de conserver **l'humidité des sols** et de réduire les arrosages. Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile. Renseignez-vous !



La **tonte mulching** consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protège ainsi la pelouse de la sécheresse.



Le saviez-vous ?

À partir du 1^{er} janvier 2024, les **biodéchets** doivent être compostés soit dans des bacs individuels, soit dans des points d'apport volontaires installés dans votre commune.

EN DERNIER LIEU, LE DÉPOT EN DÉCHETTERIE



Tous les habitants de la région ont accès à une déchetterie à **moins de dix kilomètres de leur domicile** en moyenne. La majeure partie de ces déchetteries acceptent les déchets verts et se chargent de leur valorisation. Cette ressource organique peut ainsi être valorisée même si vous n'avez pas de jardin !

Où est située la déchetterie la plus proche de chez vous ?



&

Renseignez-vous



BROCANTE

DIMANCHE 5 MAI

DIMANCHE 6 OCTOBRE

2.50m à l'intérieur
2.50m à l'extérieur

Renseignements et inscriptions
comitedesfeles73@gmail.com
Tel: 06 24 75 34 27

Repas à emporter:
Diots Polenta 8€

MONTAGNE FM

la fête des voisins

COURSE DE VELO VTT

SAMEDI 25 MAI

MARCHÉ NOCTURNE

MARDI 6 AOÛT

LES CHOPINES DE CUINES

VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 OCTOBRE

SALON DE LA BIÈRE LOCALE ET ARTISANALE

Vendredi 27 octobre: 17h - minuit
Ambiance musicale et danse floor avec DJ YVO samedi 28

Samedi 28 octobre: ouverture 11 h
Soirée dansante avec le groupe The Farfadets

chouchoute 20€/personne
sur réservations par mail: comitedesfeles73@gmail.com
ou tél: 06 24 75 34 27 et magasin Océale à La Chambre

MONTAGNE FM

BEAUJOLAIS NOUVEAU

JEUDI 21 NOVEMBRE

Vente de PAIN

LES SAMEDIS, VEILLES DE VACANCES SCOLAIRES

ape.cuines@wanadoo.fr

Salle Polyvalente Saint Etienne de CuiNES

FOIRE aux MÔMES

Jouets et vêtements

FIN SEPTEMBRE

le mètre (table + chaise)
le portant (non fourni)

Renseignements et inscriptions : 07 69 39 62 38
ape.cuines@wanadoo.fr
Restauration & buvette sur place

FOIRE DE L'HIVER

SAINT ETIENNE DE CUINES

FIN NOVEMBRE

Organisée par l'APE

- Matériel de ski & luges
- Jeux & jouets
- Vêtements hiver
- Décorations de Noël

le mètre (tables fournies)
le portant (non fourni)
Inscription : helloasso.com

INFOS & RÉSERVATIONS
Tel : 07 69 39 62 38
helloasso.com/associations/les-marmots-de-cuines

MONTAGNE FM

RETROUVEZ TOUT L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

www.st-etienne-cuines.fr